

les cahiers

du pays

de baud

centre culturel

du pays de baud

"my model"

bulletin n°

12

. Suite des Femmes d'Alcis Le Louer.



Centre Culturel du Pays de Baud - - -

Président - Henri MAHO - B.P. 14 - La Madeleine -
56150 - BAUD - Tél.: 51.00.54.

Trésorier - Joseph LE TUTOUR - C.M.O. -
2, Place du Marché - 56150 - BAUD -
Tél.: 51.00.22.

Adhésions : Etudiant : 15 Fr. - Membre actif : 25 Fr.
Membre bienfaiteur : 35 Fr. et plus.

Compte Bancaire : Crédit Mutuel de l'Ouest - 2,
2, Place du Marché - 56150 - BAUD.
(préciser : " Compte du Centre Culturel du Pays de Baud ")



Dépôt Légal P.M. 4ème Trimestre 1973

Directeur de la Publication :

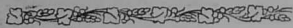
- Henri MAHO - La Madeleine - BAUD -



— SOMMAIRE —

Les Cahiers du Pays de BAUD du 4ème Trimestre 1973 vous présentent les "MEMOIRES INEDITS" d'Alexis LE LOUER : Deuxième Partie.

- Après le désastre de QUIBERON	Page 39
- Un Espion	" 40
- Le combat de REMUNCOL	" 42
- Une Trêve	" 43
- La Vie tourmentée des Chouans	" 45
- Tribulations diverses d'Alexis LE LOUER :	
- - - avec RUAULT de DAUD	" 47
- - - avec les gendarmes	" 48
- - - avec LE SANS	" 48
- Réquisitionné par les Républicains	" 49
- Les Chouans se regroupent pour un nouveau combat	" 51
- La Bataille de GRAND-CHAMP :	
- le combat	" 53
- après la bataille	" 55
- Pendant la Trêve (1800 - 1802)	" 57
- La Première mésaventure d'Alexis LE LOUER	" 58
- La Deuxième mésaventure	" 60
- L'Exécution du Capitaine	" 62
- L'incident de MOREAC	" 63
- Vers la Pacification et la Soumission	" 64
- La Mort de Jean JAN et de quelques autres chefs	" 66
- Départ d'Alexis LE LOUER pour l'Angleterre	" 68
- Liste de ceux qui sont partis de France et Documents de l'exil	" 70



NOTE : La pagination de cette 2ème partie des "MEMOIRES" d'Alexis LE LOUER a été faite de telle sorte que le lecteur puisse regrouper aisément les deux fascicules et se retrouver plus commodément.



Après le désastre
de QUIBERON ...

Après les affaires de Pont-Aven et de Pont-Scorff, j'avais oublié de dire que je fus près d'une faiblesse extrême ; on peut juger que ma situation n'était pas bien forte, puisque je n'étais alors âgé que de 17 ans ; ayant toujours été à pied depuis mon débarquement, j'étais exténué de fatigue et de lassitude, qu'à peine pouvais-je me tenir debout, sans parler de pouvoir suivre mes camarades, beaucoup plus âgés... Je trouvai parmi eux d'assez charitables pour me procurer un cheval.

Sur ces entrefaits, je donnai mon fusil d'officier que j'eus à Gannac, avec mon écritoire assez et même trop volumineux, à un ou deux de mes camarades pour me les garder, mais ils prirent une autre direction que je ne pus parvenir dans la suite à découvrir que lorsque je fus rendu à la paroisse de Baud et à celle de Guénin. Là, je trouvai mon écritoire, dans pouvoir avoir mon fusil ; je fus obligé de m'en procurer un autre que M. Yves Le Roi, armurier, me donna.

Lorsque nous partîmes du château du Pont-Callec, nous vîmes à Melan, Inguiniel, Dubry, Melrand, et de là, à Baud ; il envoya alors à Baud, suivant l'ordre qu'il reçut à Quiberon ainsi que M. de Lantivy du Resto d'aller à Baud ; il envoya alors à Baud un détachement de trois à quatre cents hommes, on disait sept à huit cents hommes à Baud. Ils y affichèrent des proclamations de M. Joseph, comte de Puisaye, lieutenant-général des armées du Puis en France.

J'eus à Quiberon un almanach royal de Mgr. l'évêque de Dol, avec beaucoup d'assignats à la ... de sa Majesté très chrétienne Louis XVIII, que j'eus longtemps avec moi dans le pays.

Pendant que les autres allèrent à Baud, je restai dans la campagne avec M. Calvé. Je m'en fus à Guénin ; nous y arrivâmes le jour de N.D. du Menéguen ; je laissai mon cheval à Kéroperh et m'en fus à l'assemblée sur la hauteur. Là, je vis arriver de tous côtés les citoyens et citoyennes de Baud qui vinrent pour nous voir avec les plus grands empressements, et en même temps assister à l'office divin ; ils se réjouirent avec nous plus qu'ils ne le firent auparavant ; nous paraissions tous contents de nos sorts ; nous mangâmes et fûmes ensemble à la santé du Roi et au triomphe de la bonne cause et leur parlâmes de notre expédition à Quiberon. Au déclin du jour, je m'en revins à Kéroperh et pus dormir au village de Kerbellec. Nous restâmes pendant quelque temps habillés en rouge ; j'eus un habit d'officier à Quiberon, ainsi qu'une culotte de panne blanche et un gilet ; mais j'étais si jeune et si petit que les habits courts qu'on donnait à Quiberon aux officiers, me servirent d'habits longs, mon gilet de juste-au-corps et ma culotte de pantalon. Je les fis passer tous chez ma mère afin de les apaiser et les refaire pour bien m'aller. Quelques jours après, on nous annonça la reprise de Quiberon par les républicains ; c'est ce que nous ne voulûmes pas croire ; mais deux jours après, à notre détriment à tous, nous fûmes contraints d'y ajouter foi. Les républicains, en s'en retournant de Quiberon, s'éparpillèrent si bien sur les grandes routes que nous étions obligés nuit et jour de nous évader et nous éparpiller aussi bien qu'eux dans les différentes paroisses sans ordre ni discipline, pour empêcher que nous en eussions été enveloppés ; on en prit cependant beaucoup des nôtres et nous en prîmes des leurs ; nous restâmes de même pendant quelques semaines, puis on nous fit rassembler par cantonnements et ensuite par divisions. Pendant ce temps, les divisions Georges et La Vendée parcouraient le pays avec d'autres divisions sous le commandement en chef du général de Tinténac qui fut tué à la bataille de Costlogon. Les chefs de divisions Georges et La Vendée furent pour lors nommés généraux, et, dans leur retour dans le pays, passèrent par la division de M. Jean Jan et en firent la nouvelle organisation ; j'étais commissaire aux vivres et lieutenant à Quiberon et je fus couronné de même. Nous fîmes pour lors notre possible pour arracher des mains des républicains le plus de royalistes et d'émigrés pris par eux à Quiberon et faisons notre nouvelle correspondance en ville pour procurer leur élargissement. Nous en eûmes plusieurs qui vinrent nous rejoindre d'Hennebont et autres lieux. Notre quartier général de division fut transféré à Quistinic et Melrand aux villages de Cott-

Sulan, Guérislec, Kersager, Mané-Habat et Kerboudec, et édmes à différentes reprises des déroutés et affaires aux républicains.

Un ESPION

Un jour, étant à Kersager, je fus témoin de l'arrivée d'un grand homme, sec, maigre, qui avait une cicatrice à la joue, quelques jours avant, j'eus le plaisir de faire la cuisine ensemble avec MM. d'Allègre et Saint-Romain et autres qui y vinrent ; mais, ce jour-là, c'étaient MM. La Bastière, Déac, le chevalier de Rostrenon, Launay et Kerquizec. Cet homme demanda après M. Jean Jan ; on attendit jusqu'à ce qu'il vint ; il arriva quelques heures après ; nous demandâmes s'il le connaissait (M. Jean Jan) ; il le dit, mais cependant d'une manière assez vague, que oui, et qu'il avait beaucoup entendu parler de la réputation dont il jouissait parmi tous les habitants du pays, ayant passé dans différentes paroisses de sa division. Comme M. Jean Jan se trouva présent, il rougit à ces paroles ; il lui demanda d'où il venait, parce qu'il ne le connaissait pas. Il lui dit en balbutiant qu'il venait du côté de Rostrenon, ensuite de Pontivy, suivant les questions qu'on lui faisait ; après plusieurs interrogations de la part de M. Jean Jan, La Bastière, le chevalier de Launay et Kerquizec, on lui dit de venir avec moi se coucher ; il y vint : nous primes pour logement un grenier du village ; y étant montés, nous nous mîmes sur le foin ; je dis ma prière comme à l'ordinaire, laconiquement, et me reposai, mais non tranquillement, parce que mon homme ne se reposait pas ; il me fit à différentes reprises plusieurs questions auxquelles je répliquai.

Deux ou trois quarts d'heure après, on m'appela et je fis descendre mon homme : il est probable que, pendant notre absence, il fut tenu un conseil militaire. Je restai, moi et un nommé Cardinet, avec M. Jean Jan jusqu'à son départ, tandis que deux officiers conduisirent l'inconnu ou connu pour être fusillé dans une prairie voisine. On lui tira un premier coup de fusil qui ne fit que le blesser et auquel il répondit : " Je m'y attendais bien " ; ensuite, un second et un troisième dont il mourut. Du premier coup de fusil, au rapport de M. de La Bastière, il ne tomba pas ; il fallut le second et le troisième pour l'attirer et le mettre à mort. Quel fut l'étonnement de ces trois officiers, MM. de La Bastière, le chevalier de Launay et Kerquizec, lorsqu'ils le fouillèrent ou le firent fouiller, de trouver sur lui, entre deux chemises qu'il avait sur le corps, une liasse de passeports républicains bien montés et imprimés, et qu'il ne fallait que remplir avec l'écriture de main. Ensuite, une carte de fer blanc et une de cuivre avec des chiffres sur lesquels étaient gravés plusieurs noms de généraux et autres républicains, des passe-partout en fer avec un long crochet de même, pour escalader les murs suivant l'aveu que nous fit Yves Le Roy, notre armurier, on ouvrit un coffre, une armoire en les montant en petits morceaux ; il parait, suivant toute authenticité reconnue depuis, que c'était un des plus rusés espions que les républicains avaient et qui était sorti de Paris longtemps avant ; car suivant ses pièces, il donnait à connaître qu'il était parisien. Nous édmes, à ce sujet, quelques jours après, de fréquentes fouilles de la part des républicains. Nous édmes un capitaine de nos déserteurs, que nous avions à notre service.

Un nommé " Courageux " fut massacré par eux ; les hussards républicains l'entourèrent dans le bas de la lande de Prat-Levreh ; il tira sur un et lui cassa l'épaule d'une balle, se retira derrière un petit mur de pierre et rechargea, mais n'eut pas le temps de sortir de l'endroit où il était ; il fut blessé, mais il tira son second coup ; ensuite prit son fusil entre les mains et le cassa sur le petit mur, de rage, pour empêcher les républicains de l'avoir ; il fut sabré et massacré par eux après. Royal-Louis se sauva et plusieurs autres qui vinrent nous rejoindre dans les environs de St Rivalain ; nous édmes de fréquentes déroutés ; nous avions à nos trousses et étions poursuivis de 1 400 hommes, commandés par le général Lavalette.

Nos munitions ayant manqué à différentes reprises, ainsi que des armes pour armer le peuple qui nous en demandait pour résister à de si fortes colonnes, nous édmes à différentes reprises rejoindre les autres divisions pour nous rendre sur les côtes, et une fois principalement, du côté de Pénerf et

Muzillac, pour tâcher d'avoir un débarquement de munitions de toutes espèces des vaisseaux qui rôdaient et qui prenaient leur station alors dans la rivière du Morbihan ; nous ne pûmes rien avoir cette fois ; on fit attaquer Muzillac, mais nous fûmes repoussés en partie ; cependant, le corps d'armée qui était nombreux n'en souffrit pas beaucoup de pertes ; quelques colonnes même pénétrèrent dans la ville.

Les plus grandes souffrances que nous avions essayées furent des pluies abondantes et glacées de la mauvaise saison ; nous étions environ 10 à 12 000 hommes, de manière que nous souffrions aussi de la faim parce que nous ne pouvions pas nous faire procurer des vivres par la quantité que nous étions ; nous avions en outre nos habits couverts de verglas et collés sur nos peaux ; il nous fallut avec cela passer les nuits sur la terre ; de surplus, nous avions avec nous un si grand harras de voitures que nous avions amenées et que nous étions obligés de garder, sans parler d'aller chercher nos vivres ; nous édmes une si grande pluie mêlée de foudre, de verglas encore le lendemain, qu' étant rendus au bourg de Derric, nous étions si transis qu'à peine pouvions-nous nous tenir debout.

Au lieu de pain, on nous donna de l'eau-de-vie dans le bourg, en petite quantité pour nous réchauffer ; nous n'en édmes pourtant pas beaucoup et pourtant elle nous bouleversa) sous le corveau, car, après avoir bu environ une demi-pinte chacun (N.D.L.R. : la pinte, à l'époque, valait à Paris : 0,93 litre), la majeure partie se trouva ivre ou à demi ; on ne voulut pas nous permettre l'entrée des maisons ; nous nous retirâmes dans l'église. Cependant, les habitants nous aimaient, mais ils regurent l'ordre des généraux de ne pas nous ouvrir leurs maisons.

Le corps d'armée continuait toujours à entrer dans le bourg ; il y eut quelques cavaliers qui passèrent à côté des murs du cimetière du bourg de Derric, qui conduisaient les prisonniers républicains et nous les livrèrent, en nous disant qu'il fallait les fusiller ; ils furent fusillés. Il se trouvait parmi eux un sergent qui, à ce que je crois, était mardi au Port-Louis et duquel on me donna le porte-feuille et l'habit pour en disposer en faveur de qui j'aurais voulu. Je donnai l'habit à l'un de mes camarades et gardai le porte-feuille dans lequel il ne se trouvait que deux lettres avec quelques colifichets et une miniature. Le soir, étant ivre, on me plaça sur un cheval avec M. Sans Peur et, derrière lui, je perdais tout, porte-feuille et même mon fusil que je donnai à un de mes camarades pour le garder.

Du bourg de Derric, nous partîmes pour venir à Theix, à Guéhenno, à St Jean, à Dignan, à Moréac, à Remungol, et nous édmes camper au château de Kergroix appartenant à M. le Marquis de Lambilly, situé dans cette paroisse. Nous y restâmes deux ou trois jours tranquilles, puis nous entendâmes dire que les républicains venaient nous attaquer ; d'autres disaient qu'ils escortaient un convoi de Pontivy à Locminé, nous fûmes à cet effet au-devant d'eux ; nous sortîmes du château environ les 10 heures du matin pour aller à leur rencontre, mais nous fûmes bien surpris, lorsque nous les rencontrâmes à un demi-quart de lieue du château, au nombre de 300 ou 350 grenadiers ; ils s'étaient tous amusés pour nous attendre. M. Jean Jan ne se trouvait pas à sa division, ni son lieutenant ; l'Invincible non plus ; nous fûmes commandés ce jour-là par MM. de Lantivy du Resto, de La Bastière et autres. Le combat s'engagea sur la droite du château, en face des étangs qui sont au bas de la rabine. Rendus presque aux étangs, nous vîmes que les républicains les avaient dépassés ; les tirailleurs alors commencèrent leur feu, et nous autres, nous nous retirâmes à côté du grand champ non ensemencé de blé, à notre gauche, avec la compagnie de Buby, celle de Berné, celle de Meslan et celle d'Inguiniel, commandées par MM. Jutard, Le Yeric, le Cavalier de Meslan, et du Parc, qui se mirent derrière les fumiers dans le grand champ de blé non ensemencé qui était à la gauche des étangs en embuscade. Le premier feu fut terrible ; nous avançâmes dans la lande ; alors nous autres, nous nous battîmes en désespérés ; les grenadiers foncèrent sur nous ; nous édmes 23 hommes de tués ; le capitaine de Noyal-Pontivy, nommé

Le Roy, lutta contre deux grenadiers républicains au milieu de la lande ; après avoir tiré ses deux coups de fusil, il en barrassa un et l'étrangla, mais l'autre le tua à coups de bayonnette sur son camarade ; alors les grenadiers ne foncèrent plus sur nous ; au contraire, ils se retirèrent sur le gros de leur coup ; nous continuâmes à nous tirailler jusqu'aux environs de 12 heures ou 1 heure, au bout desquels nous commençâmes à nous retirer, car les républicains s'étaient mieux retranchés que nous et avaient choisi une meilleure position. Je sortis alors de la lande et rencontrai M. de La Bastière et autres. Le combat s'engagea sur la droite du château en face des étangs ; nous vîmes que les républicains les avaient dépassés.

Le COMBAT de REMUNGOL.

M. de La Bastière avec quelques allemands me dit de retourner en toute hâte au château de Kergroix pour prévenir d'enlever les vivres et les munitions que nous y avions en dépôt ; je rencontrai MM. les abbés Le Clinche et Jehanno, et leur confiai mes ordres ; ils se mirent en devoir aussitôt de tout jeter par la fenêtre et les passants enlevaient ce qu'ils pouvaient.

Je retournai ensuite au champ de bataille, mais nos troupes commençaient à battre en retraite ; je rencontrai quatre grenadiers républicains dans la lande, à environ cent pas de moi, qui ne tirèrent leur décharge sans pouvoir cependant me blesser ; je me retirai en toute hâte derrière un fossé et leur tirai aussi mon coup de fusil, et je crus en avoir blessé un ; ils s'arrêtèrent, et moi, je rechargai mon fusil derrière mon fossé ; ils arrivèrent à moi, je me retournai en arrière pour voir si j'aurais aperçu quelqu'un des nôtres ; je tombai à la renverse ; je reçus un coup de bayonnette, me relevai après ; j'aperçus 7 à 8 dans une petite landette à côté de moi, qui s'en allaient ; je les rappelai, et 2 ou 3 vinrent me joindre ; nous restâmes là cinq ou six minutes à nous regarder, les républicains et nous ; à la fin, les républicains, suivis de leurs camarades, se décidèrent encore à foncer sur nous, nous tirâmes encore nos coups de fusil et nous nous retirâmes. Rendus au château, je demandai le grand sac à poudre que l'on mit sur un cheval pour transporter ailleurs ; mais on me dit de retourner encore au combat. Je m'y enfuis derechef, mais, en y allant, je vis que mes camarades s'en revenaient de droite et de gauche, une partie se plaignait de cartouches et une autre disait : " Nous ne sommes pas aussi nombreux que les républicains ". Alors, en passant par l'avenue, ils renversèrent les bassins, les chaudrons, la soupe, la viande et tout cela, provision préparée pour notre subsistance de la journée. Il y eut cependant une partie de mes camarades qui enlevèrent la viande à demi-cuite ; moi, je m'avagai encore une fois pour aller voir où étaient mes autres camarades, car ceux qui étaient à la soupe n'avaient pas d'armes, mais, en y allant cette troisième fois, je rencontrai un peloton républicain qui venait du côté du château en tirillant ; je me retirai cette fois de toutes mes forces, et, rendu auprès du château, j'entendis les balles donner dans le mur et les vitres du château. J'en aurais, je crois, ramassé à pleine main comme des pièces de 6 liards aplaties.

La fusillade fut encore violente alors. Ne trouvant plus que quelques camarades à droite et à gauche, je me résolus aussi bien qu'eux à quitter le champ de bataille ; mes camarades en partie passèrent par le dedans du château dans le jardin par-dessus les murs et s'en furent dans le bois derrière ; moi, je revins encore dans le château et vis les grenadiers en route avec leurs épau-lottes rouges, éparpillés dans le bois et l'avenue du château ; je me mis, en m'en allant, derrière un arbre et en jetai un à terre, à côté de la barrière, m'en fus parmi le bois et sortis par la gauche de la route, rencontrai dans un champ un cheval dont le panneau était tout couvert de sang, sans bride. Je cherchai et trouvai la bride à côté, ouvris la barrière, montai à cheval avec mon fusil et m'en fus au grand galop au bourg de Remungol ; je rencontrai de nos gens à droite et à gauche qui me dirent d'aller voir encore au juste combien ils étaient. Je revins avec mon cheval et reçus des balles comme grêle ; j'armai mon fusil et j'allais tirer, mais, comme je prévins que mon cheval m'aurait renversé, je me désistai de ma pensée et je m'en fus au bourg de Remungol au galop et trouvai des personnes à la porte de l'auberge qui demandaient du cidre et qui en bu-

vaient. J'en demandai aussi en passant, on m'en donna dans une écuelle de bois, j'en bus et leur dis : " Vous êtes des lâches, vous vous laissez tous égorgier plutôt que de venir nous aider ". - " Où sont-ils ? Où sont-ils ? " Je leur dis : " Les voilà "... et eux de se disperser. Les républicains mirent le feu au château, et, dans la nuit même, on apercevait le feu de toutes parts. Je passai par Saint-Claude (en Remungol), de Saint-Claude à Pluméliau au quartier de M. de Lantivy. Il se trouva qu'en arrivant, M. Lehelec reconnut le cheval et me le demanda ; je le lui donnai et il me remercia infiniment de l'avoir sauvé. Nous perîmes dans cette affaire le capitaine de Dubry, celui de Noyal-Pontivy et une soixantaine de personnes tuées, sans compter les blessés.

Les républicains durent en avoir autant ou davantage de leur côté, car ils furent harcelés jusqu'aux portes de Locminé par ceux qui sortaient des auberges et des maisons dalentour de Remungol et du Bâtiment. Je vis le commandant républicain à 20 ou 30 pas de ma personne dans la bataille, mais je n'eus pas le temps de charger, j'eus une grâce signalée de Dieu de n'avoir pas perdu la vie dans cette affaire ; aussi ne faisais-je que changer de position à tout instant ; je fus si exténué que je crachais le sang à pleine bouche et, pour éteindre ma soif brûlante, dans le combat, aussitôt que je crachais, j'avalais ma salive.

Nous étions comme des monstres à nous entre-égorgier et comme aveugles sans savoir de quel côté nous allions et ce que nous faisons ; nous ne faisons que courber et relever nos têtes, nous jeter par terre et nous relever, et nous ne voyons goutte que lorsque nous apercevons nos ennemis à nous. Nous ne faisons que nous entrecasser et nous entretenir.

Je fus chez le père de M. l'abbé Bellec, avec son frère qui était capitaine de la paroisse de Pluméliau ; M. Lehelec était son lieutenant et M. Alexandre son sous-lieutenant. M. de Lantivy du Resto, en Naizin, y tenait pour lors son quartier général avec 2 ou 3 allemands et MM. de La Bastière, de Gomez, Déac et un autre émigré.

De là, je partis pour St Nicolas du Blavet (St Nicolas-des-Eaux, en Pluméliau), partis de St Nicolas pour Baud parler à ma mère. Alors, je partis pour Quistinic, Dubry, Penquestan (en Inzinzac), Lanvaudan, Inzinzac, Plouay, St Caradec, Hennebont, Ploumeur, Quéven, Lorient, Hennebont, Lanquidic, Kervignac, Merlevenez, et autres lieux, dans laquelle tournée je fus aux environs de 5 à 6 semaines ou 2 mois.

En revenant de mon voyage, je m'égarai, ainsi que le camarade que j'avais qui était le frère de Salomon, parce que nous n'avions pas de guide, nous ne nous reconnûmes que lorsque nous arrivâmes au passage de Kérentrech, près de Lorient ; nous prîmes à gauche et passâmes près d'Hennebont la rivière du Blavet et fîmes par Lochrist (en Hennebont) et autres lieux jusqu'à Baud ; je me rendis ensuite chez M. Arnel Le Roho, de St Corentin. Lorsque je fus rendu chez lui, il fut très surpris de me voir parce qu'il ignorait de mes nouvelles, et ne put jamais avoir aucun rapport satisfaisant ; on lui dit même que j'avais été pris et fusillé par les républicains et que ma mère avait été informée de cette triste nouvelle. De sorte que pour lui ôter cette idée sinistre de la mémoire, je résolus d'aller lui parler et de la prévenir de tacher de s'absenter, pour que j'aurais été m'aboucher avec elle ; elle eut une sensible consolation de me voir et répandit même des larmes de tendresse en me voyant.

Une TRÈVE

Quelques mois après, il y eut une trêve entre les républicains et nous. J'eus un fusil à deux coups de notre fidèle armurier Yves Le Roy pour aller à la fête de St Mathurin, au bourg de Quistinic ; nous y fîmes, l'armurier, moi, le capitaine de Quistinic Jacques de Lénioten et sa compagnie, avec une partie de celle de Baud. Y étant rendus, nous nous promenâmes ensemble et fîmes nous rafraîchir ensemble avant vêpres, parce qu'il faisait très chaud ; ensuite, je fus mis à commander les jeunes gens de la compagnie de M. Mentor, capitaine en premier de la première compagnie de Quistinic ; je les commandai même dans l'église de St Ma-

thurin pendant la messe et les vêpres. A la fin des vêpres, on vint nous annoncer que les républicains étaient sur le point d'arriver au bourg ; nous sortîmes alors tous hors de l'église, ayant dit aux messieurs prêtres de finir à leurs aises les vêpres, et que nous allions au-devant d'eux. Ayant sorti avec mes camarades, je mis mon fusil en ordre, car les deux pierres des batteries étaient un peu usées. C'est pourquoi, Yves Le Roy m'en donna d'autres pour y mettre ; ensuite, nous partîmes au-devant des républicains, mais quelle fut ma surprise de voir que l'avant-garde arrivait au bourg ; nous criâmes : " Qui vive ? " et fîmes arrêter l'avant-garde qui défila à notre droite, et, lorsque la grande colonne républicaine arriva, nous fîmes, un autre et moi, qui était un ancien militaire ou ambulancier, parler au commandant pour lui demander ce qu'il était venu faire avec sa troupe au milieu de l'armistice. Il nous répondit en fronçant les sourcils qu'il ne venait pas pour y faire du mal, mais qu'il avait besoin de grain et fourrages ; qu'en conséquence, un commissaire du pouvoir exécutif d'Hennebont l'accompagnait ; nous lui dîmes qu'il n'y en avait pas trop pour les royalistes des environs et qu'il devait s'en retourner. Le commandant républicain nous infatua pendant 7 à 8 minutes de douces paroles, mais nous voyions bien qu'ils avaient des desseins et des plans prémédités pour d'autres objets de plus grande conséquence. La suite nous fit voir quel était son plan, car, étant rendu sur les glacis, après qu'il eut conféré avec un insigne rôtisseur - rien nommé Coroller, d'Hennebont, qui était même du district, ils nous firent ordre, au mépris de la suspension d'armes de mettre bas les armes.

La cause principale de ce procédé injurieux fut que nous n'étions pas à la dixième partie bien comptée aussi nombreux qu'eux ; nous pouvions être trente en tout, et eux se trouvaient au nombre de 6 à 700 hommes.

De colère, de fureur et de dépit d'avoir perdu le fusil à deux coups qu'on m'avait prêtés, je partis avec les chefs de la paroisse de Quistinic, et nous nous réunîmes dans une métairie écartée d'environ une demi-lieue du bourg. Etant tous rassemblés, nous nous concentrâmes pour savoir de quelle manière nous aurions pu débusquer les républicains du bourg, et de quel stratagème user pour avoir nos fusils ; nous résolûmes unanimement, après une mûre délibération, et que j'eus proposé aux capitaines et autres chefs royalistes de Quistinic, le plan d'écrire une lettre générale au commandant des forces républicaines qui s'étaient emparées du bourg, d'écrire moi-même cette lettre en termes énergiques et menaçants pour l'obliger par la crainte à quitter sa nouvelle position et pour lui faire accorder que, s'il ne voulait pas la quitter de bon gré, nous l'aurions forcé à le faire.

Nous fîmes au bas de la lettre des signatures supposées de tous les chefs supérieurs que nous connaissions et que nous ne connaissions pas ; nous la fîmes porter par un soi-disant républicain au carnagnole et eûmes bien soin de lui dire d'exagérer encore nos moyens et nos forces ; nous fîmes en sorte que le porteur nous aurait rendu la réponse et aurait écouté attentivement ce que le commandant, ainsi que son conseil, auraient dit à ce sujet.

Pendant que les républicains tenaient conseil, nous avions dans le bourg des royalistes dévoués qui apportèrent du personnel pour enlever les fusils placés chez M. Loher, et le brave M. Loher y contribua beaucoup, car il faisait passer les fusils un à un, du parloir de sa maison par le jardin, aux personnes que nous avions placées pour les recevoir ; de 30 à 40, nous en eûmes 23.

Le commandant républicain nous fit passer sa réponse par notre commissaire, quel fut notre étonnement dans la nuit, lorsqu'il fit compter les armes, de ne pas trouver le nombre qu'il avait avant ; les armes furent déposées dans la maison de M. Loher, et le fils qui était un jeune homme de 17 ou 18 ans, en fit passer à nos gens la majeure partie avant qu'on s'en aperçût. Il en souffrit un peu, mais il en fut quitte pour la peur. Il est probable qu'alors le commandant républicain intimidé par nos menaces et par la terreur panique qui s'empara de son esprit, ainsi que de celui des autres membres de son conseil, se déterminâ à prendre le parti de s'en retourner à Hennebont, et on dit qu'en route ils parvinrent à voler quelques charrettes de grain.

Nous autres, nous nous décidâmes à partir de notre métairie pour le bourg de Melrand où M. Jean Jan faisait rassembler sa division.

Je lui montrai la réponse que le commandant républicain et Coroller signèrent et nous firent passer par notre envoyé extraordinaire ; il parut ne pas être trop satisfait. Il tenait son quartier à Saint-Laurent près du bourg de Melrand. De là, je partis avec la division et je m'en fus à Loumaria-Melrand, où nous restâmes pendant 2 ou 3 jours. On acheta 2 boeufs qui nous coûtèrent 240 écus, c'étaient les 2 plus beaux boeufs qu'on pouvait avoir dans toutes les paroisses environnantes alors. La viande en était si grasse que, quand nous la mangâmes, la graisse nous décollait tout à l'entour de la bouche. On peut juger comme étaient engraisés les visages de ceux qui avaient de longues barbes.

Nous étions rassemblés au nombre d'environ six à sept cents hommes. Les républicains ne quittaient pas les villes pour venir nous attaquer, ni nous nous n'allions pas attaquer les villes.

La division de MM. Du Chélas et Roquefeuille était à notre proximité et pouvait être de trois à quatre cents hommes. Nous nous exerçâmes à faire l'exercice, ainsi que les hommes de M. de Bouffils de St Loup, parmi lesquels se trouvaient le chevalier de Sauf Plane, le Tour Maubourg et La Tour d'Auvergne. Nous fîmes l'exercice pendant huit jours dans les environs de Kerlu et Bouterff, du Quelhouët (en Melrand), dans Guern et St Fiacre, ensuite nous fîmes à différentes reprises sur les routes de Pontivy, de Guéméné, du Fouët, d'Hennebont, de Baud, de Lomihé et dans les différents bourgs des campagnes voisines, sans rencontrer les républicains en forces supérieures ; nous n'en rencontrâmes que des détachements de Cent à trois cents hommes ; nous parvîmes à leur enlever des convois de boeufs, de grains, d'acier et des marchandises, du vin et autres liquides, et à tuer quelques centaines de républicains dans nos courses.

LA VIE TOURMENTÉE
des CHOUANS ...

Nous retournâmes après cela à Melrand, et de là, à Guern. Le jour de la fête de N.D. de Quelven, je fus à l'assemblée et je descendis chez M. le beau-frère de M. Jean Jan, chez lequel j'eus l'honneur de prendre mes repas. Ensuite, on me fit recevoir des offrandes de N.D. de Quelven, je pris mon siège dans les petites voûtes attenantes et placées en dehors de l'église, et reçus les dons que différents particuliers avaient coutume de donner à Notre-Dame. Je commençai à les percevoir dès les 9 ou 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi, qu'on vint nous annoncer que les républicains de Pontivy marchaient sur nous ; je montai à cheval avec l'argent et le remis ensuite à un M. prêtre desservant ou curé de la paroisse.

Les républicains n'arrivèrent à Quelven que dans la nuit et nous nous en retournâmes dans les villages plus bas que Quelven pour prendre nos logements ; nous partîmes de là du côté de St Rivalain (en Melrand) au point du jour, le lendemain matin.

M. Jean Jan, voyant que mon habillement n'était plus portable, me donna un pantalon brun, et ensuite recommanda aux tailleurs de la division de me faire un habillement complet, de drap vert, parements et revers noirs, qui me furent faits par deux tailleurs d'un détachement de Loyal-Emigrant, échappés du massacre de Quiberon, nommés Mercadier et Verette, tous deux de la Picardie, qui travaillaient au quartier général de la division. Nous fîmes connaissance ensemble et grande amitié jusqu'à la récidité première. Un jour, je fus avec M. Mercadier pour partie de plaisir au bourg de Dubry et nous eûmes des chevaux avec M. Lamoureux, de la Villeneuve-Quistinic, que je connaissais parfaitement bien et avec lequel j'étais lié d'amitié ; nous dînâmes au bourg de Dubry et nous eûmes la précaution de dire de nous avertir en cas que les républicains seraient arrivés, de sorte que l'aubergiste chez lequel nous étions ferma la porte de la chambre sur nous à clef et mit les chevaux dans son écurie et nous apporta nos dîners qui nous coûtèrent 3 livres ou 4 francs ; nous étions tous

deux décidés à dîner malgré les républicains, nos armes étaient bien préparées et prêtes à faire feu. Notre dîner fini, nous montâmes à cheval et nous nous en retournâmes au quartier.

Nous restâmes, lui, moi, bons camarades, M. Le Yeric, commissaire du Roi, M. Robic et autres ensemble jusqu'à la première pacification qui eut lieu le 25 ou 26 ou 27 juin 1796.

Pendant notre résidence au village de Kerbouedec (en Quistinic), les républicains nous passèrent deux visites domiciliares et furent sur le point de nous prendre ; nous ne les aperçûmes que lorsqu'ils furent dans le village ; le temps était pluvieux et nous n'eûmes pas soin de prendre nos précautions ordinaires.

Nous décampâmes par les derrières et les républicains n'eurent d'autre chose qu'une partie de nos effets qu'ils emportèrent.

Dans le courant des mois de mars, avril, mai et juin 1796, les républicains s'accumulèrent tellement dans le Morbihan, que les plus petites garnisons étaient de 5 à 600 hommes ; nous avions 30 000 hommes dans l'évêché de Vannes, il ne nous était pas possible de résister ; nous étions poursuivis matin et soir, et même pendant la nuit, car les soldats républicains ne se tenaient plus comme précédemment dans leurs cantonnements des villes.

Au contraire, ils se faisaient un devoir de passer leurs nuits dans les bourgs, villages et maisons de campagne, de sorte que nous avions beaucoup de difficultés à surmonter pour obtenir nos vivres et logement.

Nous ne faisons alors qu'errer çà et là sans avoir presque aucun moment de repos ; lorsque nous nous battions avec les républicains, tous leurs détachements se réunissaient et nous cernaient ; ils prirent nos tactiques, car, lorsqu'ils tiraient des cultivateurs, nous agissions de même à leur égard précédemment.

Pour obvier à notre destruction totale, nos chefs décidèrent à mettre bas les armes ; la cause principale de cette humiliante sujétion fut que les républicains, dans leurs proclamations incendiaires, menagèrent de mettre partout les maisons à feu et à sang ; déjà le projet était formé et la résolution prise. Nous eûmes les avis de toutes les villes ; les proclamations même étaient affichées sur les places publiques et dans les rues et carrefours.

Pour remédier à tous ces désastres, le 26 juin 1796, nous nous en fîmes avec la division de M. Jean Jan, composée de 8 à 900 hommes, avec celle de M. Du Chélas, composée de 3 à 400 hommes, déposer nos armes à Pontivy, nous fîmes halte avant d'y entrer près de la maison de campagne d'un terroriste nommé Beaubled, et ensuite, nous fîmes en ville. Rendus à Tren-Deur, nous aperçûmes les républicains qui étaient au bord de la rivière du Blavet, crier " Aux armes ", en courant vers la ville, et partie s'en allait en chemise ; nous arrivâmes aux canons avant qu'ils s'étaient mis en devoir de nous recevoir. Etant entrés en ville, nous nous mîmes sur plusieurs colonnes sur la place ; la garnison était bien nombreuse pour une ville de second rang ; il y avait près de 2 000 hommes, sans compter les hussards et les chasseurs, les habitants portant les armes non compris.

Je fus déposer mon fusil près d'un chêne sur la place, ensuite m'en fus avec mon chef de canton nommé Raoul et quelques autres dans une maison où je connaissais la femme et dans d'autres lieux de ma connaissance.

J'eus un passeport qu'on me délivra comme aux autres par ordre du général Quantin, je partis de Pontivy et en fus bien content ; je retournai encore derechef sur la campagne et y restai encore pendant quelques jours ; je ne me rendis qu'à regret à la maison maternelle. M. Lamoureux de la Villeneuve en Quistinic, appartenant à M. Jacquilot, chevalier de Baron, me donna un cheval pour me rendre chez ma mère ; étant arrivé, elle fut bien aise et bien satisfaite de me recevoir.

Dans l'après-midi, je fus avec le frère de M. Jean Jan, nommé Julien, chez le commandant de la place de Baud ; le scellé était apposé sur deux armoires où se trouvaient les hardes de feu mon père. Je reçus ordre du commandant d'aller chez le juge de paix et je lui fis ôter le scellé. Quelques jours après, mon habit d'uniforme royaliste ayant déplu au commandant de la garnison, je fus contraint de déchirer les parements et les revers noirs de mon habit vert.

J'ai omis de dire que, 5 ou 6 mois avant la première reddition, les campagnes du Morbihan paraissaient dans un aspect douloureux ; nous avions la peine sur tous nos traits et l'affliction de voir les propriétaires et les fermiers, avec leurs enfants, leurs domestiques, quitter leurs maisons et laisser tous leurs ménages à l'abandon et au pillage des républicains ; nous les voyions sortir de leurs maisons en pleurant et souvent même jeter des cris perçants comme les personnes qu'on mène à la boucherie pour être égorgées, enlevant avec eux leur peu d'argent et le cachant à l'approche des incendiaires et des voleurs ; je me suis trouvé plusieurs fois moi-même auprès des bois, taillis et forêts, auprès des landiers et champs de genêts, en présence de ces malheureuses victimes innocentes dès l'enfance qui se trouvaient dans le giron de leur père, de leur mère en sanglotant et lamoyant sur leur déplorable sort. A côté d'eux étaient des vieillards éplorés et des femmes échevelées qui augmentaient encore leur douleur ; ils n'avaient avec eux pour toute nourriture qu'une partie de leurs bestiaux qu'ils trayaient. Quelquefois, ils n'avaient pas de pain ; j'en ai vu qui passaient deux ou trois jours sans pain ni viande ni aucune autre nourriture, que quelque peu de lait qu'ils chauffaient en plein air ; et lorsque les dévastateurs étaient partis, on voyait encore, le cœur navré, rentrer chez eux ces braves gens qui ne rencontraient à leur arrivée dans leur maison que leur ménage brisé, saccagé, et totalement détruit, souvent les couvertures des maisons démolies et partie de leurs bestiaux et chevaux enlevés avec le peu de grains qu'ils avaient laissés ; j'ai vu souvent qu'ils ne trouvaient aucune chemise ni hardes valables à changer, car ce qu'il y avait de meilleur était enlevé, tant pour mettre le lard, les poules, les œufs, le beurre, que les autres choses que les républicains voulaient emporter en cachette. Il est vrai que ces désastreuses expéditions leur coûtaient cher, mais ils les méritaient et ce furent des brigandages inouïs qui nous excitèrent à prendre les armes pour nous défendre et défendre les campagnes.

TRIBULATIONS DIVERSES
d'A. LE LOUER...

... avec
RUAULT de BAUD,

Quelque temps après la première reddition, nous fîmes un dimanche, moi et M. Latoche, à la danse publique, après avoir été invités par les jeunes demoiselles de Baud ; nous reçûmes les plus grands accueils. Un nommé RUAULT de Baud - franc républicain qui, au commencement de la Révolution, s'engagea à Vannes ou à Lorient dans le régiment de la Reine ou de Walsh, et qui fut après sur les frontières dans les armées de Sambre-et-Meuse et de Moselle, au siège de Mayence, à Valenciennes, à Condé, au Quesnoy, à Landrecies et Maubeuge, mais qui a pu devenir bon royaliste dans la suite, et qui se trouvait pour lors lieutenant des grenadiers et ensuite capitaine dans un corps du démantèlement de l'armée de Mayence - se trouva à Baud, insulta et frappa mon camarade ; son père prit la défense de Latoche et les soldats républicains, ne le connaissant pas, se mirent à lui arracher les cheveux, de manière que son fils fut obligé de le tirer d'entre leurs mains ; alors son père se prit à son fils et lui arracha une partie de sa chevelure ; j'entendis alors le fils dire à son père : " Si je connaissais Le Louer, je lui en ferais autant ", et cela, après que j'eus sorti de la danse, lui-même me parlant ; je m'en fus chez Hémo, le peintre, il y arriva 7 à 8 minutes après ; il me pria de boire un coup avec lui, je le fis et payai ce que nous primes ; la servante arriva et me pria de m'en aller ; je m'en fus.

Le lendemain matin, RUAULT vint chez ma mère et me demanda ; ma mère lui dit que j'étais au lit ; en sortant il dit : " Si je l'avais connu hier au soir, je l'aurais pugillé comme Latoche ", mais puisque je m'étais aussi bien tiré d'affaire, qu'il ne me ferait aucun mal désormais.

Huit ou quinze jours après, mon lieutenant de division, M. Claude Le Gourierac, de Tlilhouët-Kerdec, en Baud, nommé l'Invincible, à cause de sa bravoure, vint passer quelques jours à Baud chez moi et chez d'autres de ses amis; nous eûmes une dispute avec les gendarmes de Baud, de laquelle nous nous tirâmes sans effusion de sang.

... avec les
GENDARMES

Je fus le conduire avec M. Yves Le Mercier, de Grand-Champ, un samedi après-midi, lorsqu'il s'en retourna chez lui. Sur la route, nous fûmes attaqués, par l'instigation des gendarmes, par deux jeunes gens de Kermorvant en Baud, mais uniquement de paroles; cependant, nous voyions qu'ils avaient envie d'en venir aux faits et de se battre avec nous. M. l'Invincible s'éleva et M. Le Mercier reçut un coup de poing; mais, heureusement pour moi, la bouteille d'eau-de-vie que j'avais me tira d'affaire. Si j'avais été aussi méchant qu'eux, après qu'ils l'eurent bus et qu'ils s'étaient enivrés, je leur aurais cassé la tête, car ils ne faisaient que tortiller à droite et à gauche de la grande route; en outre, il se trouvait un vieux grand chemin à côté, qui avait 20 ou 30 pieds de profondeur, et, si je les avais tant soit peu heurtés, ils étaient sûrs de se casser la tête.

Je demeurai environ trois ans ou plus chez ma mère, mais jamais tranquille; on nous menaçait souvent, ma mère et moi, de propos délibéré jusqu'à envoyer des petits enfants nous insulter à notre porte en nous chantant les couplets d'une chanson délirique, composée par un intrus nommé LE SANS, pasteur constitutionnel de Baud, imbécile prouvé, qui ne savait ni accentuer ni ponduer ses lettres, et qui, dans les orgies révolutionnaires, se présentait comme un monstre, décoré des décorations volées à l'église paroissiale de Baud, c'est-à-dire d'un turban tricolore; et qui, avec les furieux déchireurs d'étendards et enseignes des propriétaires, se faisait un devoir et un plaisir d'adorer en pleine place publique un chêne. La chanson était conçue en ces termes: "Aristocrates, que voulez-vous faire? Vous ne serez plus bons gars, ton, ton, ton, tontaine et tonton, malgré l'Autriche et l'Angleterre, vous n'aurez plus de ces Bourbons, ton, ton, tontaine et tonton."

... avec
LE SANS

Quelques jours après, ayant vu la chanson, j'en composai une autre sur le même air mais dissemblable, conçue en ces termes: "Monsieur Le Sans, qu'avez-vous fait? Vous ne serez plus bon larron, ton, ton, ton, tontaine et tonton, malgré votre intrus de Masle et nouvelle constitution, ton, ton, tontaine et tonton, etc..." , avec autant ou plus de couplets qu'il en mit dans la sienne.

Ce nommé Le Sans était un si fougueux sermentaire républicain qu'un jour, ayant été prié par M. Le Poldvin, beau-frère de M. Constantin Le Priol, régent du Collège de Vannes avant la Révolution, de vouloir bien servir de parrain à un enfant mâle qui lui était né, je fus simplement pour l'enregistrement civil chez M. Le Sans, ne voulant pas le faire baptiser par lui. Etant entré chez lui, il me demanda pour quel sujet j'étais venu; je lui dis que c'était pour le prier d'écrire l'extraithaptistère de l'enfant que nous lui présentions, et de vouloir bien lui imposer le nom d'Alexis sur son registre, parce que c'était le mien et que je désirais qu'il eût porté le même nom; il me dit d'un ton assez ironique que cela ne se pouvait pas, parce que je n'avais pas la compétence d'âge suffisante, qu'il fallait 21 ans et que je n'en avais que 20. Je lui répliquai aussitôt qu'il avait reçu des enfants de 11 ans pour servir de parrain et marraine, et qu'en conséquence il ne devait pas faire de difficultés d'accepter un jeune homme de 20 ans. A cette réplique, il me répondit que c'était vrai; après que je lui eus nommé les enfants de Gault, il en fut convaincu; il me dit qu'il ne prenait de cet âge-là et au-dessus qu'à condition que ce fût lui qui eût fait le baptême dans le temple de la Raison, comme il l'appelait; c'était cette dénomination qu'il donnait à l'ancienne église. Je lui dis brièvement et définitivement d'avoir la bonté de me montrer le décret concernant les fonctionnaires publics; il fut quelque temps dans sa chambre sans le trouver; à la fin, il le trouva, le lut et me le donna, tout interdit: quel

fut mon étonnement d'y trouver qu'on pouvait servir de parrain ou de marraine depuis l'âge de 14 ans; je lui dis alors en riant qu'il avait enfreint la loi; on peut deviner sa honte, en notre présence, d'avoir essayé une pareille résistance de ma part et d'avoir prouvé la fourberie.

Commençons une seconde scène: un soir, un jeune homme de Baud, mon camarade d'école nommé Jean Le (illisible), que nous appelions Caco étant ensemble à l'école, vint, par l'instigation de quelques mauvais gueux de l'en-droit, avec un soldat républicain comme lui, aux environs de minuit, frapper sur la porte et la fenêtre de notre maison en faisant un tapage de bacchante; jeune Lévi, j'ouvris la porte de la cuisine et m'en fus jusque dans l'allée en chemise et en bonnet de nuit leur parler; je ne sais s'ils furent envoyés pour savoir si je logeais à la maison, ou pour autre chose, car après m'être montré à eux et leur avoir demandé ce qu'ils voulaient, sans en avoir reçu que des réponses vagues et insignifiantes, ils s'en retournèrent.

Une autre fois, nous étions, ma mère et moi et mes sœurs, avec l'ancienne servante de M. de Blimo (ancien curé d'office de Baud, mais décodé) dans notre maison auprès du feu, comme des personnes seignées en attendant le coup de la mort avec résignation, parce qu'on nous disait que les républicains en voulaient à nos vies et qu'ils devaient tous nous massacrer dans la même nuit. Baud était rempli de soldats et les soldats eux-mêmes le disaient; mais, grâce à Dieu, heureusement, nous passâmes avec la peur.

Un jour de carnaval de l'année 1799, je fus prié d'aller dîner chez M. Le Portz, notaire public et procureur de Baud, digne et respectable royaliste, ainsi que toute sa famille, et chez lesquels je fus prié d'aller apprendre l'art notaire ou notoriété, à ma rentrée de la première guerre. Je m'y en fus et, y étant rendu, j'entrai dans le parloir; le dîner allait être servi, lorsqu'on me prévint d'aller à la maison; il y avait déjà trois ans que je travaillais nuit et jour chez ce respectable Monsieur, et ce fut que du jour du mardi-gras 1799 que je commençai à quitter sa maison pour n'y rentrer pour rédiger les actes que très rarement après. Je m'en retournai ce jour-là à la maison sans savoir ce qu'on me voulait; quel fut mon trouble et ma stupeur de voir deux gens d'armes en m'en allant chez moi, me dire qu'ils avaient été chez ma mère pour me prévenir d'aller trouver le général Izard, ancien moine, suivant tous les rapports; je fus le trouver; étant rendu à l'auberge de la Grande Maison où il se tenait avec son état-major, il me demanda mon nom; je le lui dis, il avait été instruit auparavant par les autres républicains que j'avais servi dans le parti du clergé et du Roi. C'est pourquoi, il commença à me haranguer, en me disant que la République était une bonne mère de m'avoir pardonné, après avoir été rebelle contre elle, et que, puisque j'avais servi les royalistes qu'il appelait les rebelles, j'aurais dû et je devais désormais servir la République; et puis, il me cita beaucoup de paroles de l'Evangile; je lui dis pour toute réponse que j'étais fils unique et que j'avais une mère et deux sœurs à conserver, et que mon intention aurait été, si j'avais pu, de rester paisible et tranquille chez moi, et qu'au surplus je n'avais pas d'armes. Il y eut un gendarme présent avec un nommé Violard de Pontivy, qui me firent donner un fusil ou mousqueton; je fus contraint alors, par la force armée de de deux cent cinquante grenadiers, sans compter les colonialistes, de voyager dix jours avec les républicains sans interruption. Je pensais en moi-même très souvent être au déclin et au péril de ma vie avec eux, étant toujours dans la crainte d'être à chaque instant fusillé par eux; je partis de chez moi après avoir reçu quelques sous de ma mère, avec un morceau de rôtî qu'elle me donna. M. Yves Le Mercier, de Grand-Champ, et moi, nous nous arrangâmes pour devenir camarades de lit dans notre voyage; étant de la même opinion, tous deux, nous étions suspects à cette canaille et tous deux nous nous méfions des républicains; nous cherchions l'obscurité dans nos démarches et nous avions à l'entour de nous des yeux d'argus qui les épiaient. Nous fûmes jusqu'au bourg de Pluvigner où j'empruntai six francs de la veuve Le Carer, qui furent payés dans la suite par ma mère; de là, nous fûmes à Landévant où nous fûmes chez l'aubergiste (je ne me souviens pas main-

RÉQUISITIONNÉ
par les
RÉPUBLICAINS...

tenant de son propre nom de famille), après que nous obtinmes un billet de logement pour cette maison.

De crainte d'être fusillés tous les deux par la gendarmerie, j'invitai le brigadier nommé Le Maître, ancien brigadier de la Maréchaussée, de dîner avec nous dans une petite auberge à la gauche de la place, qu'on nous dit être un bonna royaliste, sur la route d'Auray. Je payai le dîner 4 l. et 10 s.; notre dîner fini, nous retournâmes chez Coupé; sa femme, native de Baud, eut la bonté de me demander si j'avais besoin d'argent; elle m'en offrit plein sa main d'écus de 10 francs et de Louis, je la remerciai infiniment en lui disant que, pour le moment, je n'en avais pas besoin.

Un soir, un nommé Hemono, ancien peintre et alors gendarme de Baud, marié dans son second lustre, ou lorsque je pouvais avoir 6 ans, à Hélène Charlotte, jolie fille de la rue de la Fontaine, homme dépravé de mœurs et de bon sens alors, qui cependant, avec toutes ses grimaces et bassesses depuis la Révolution, se croyait le plus grand éclairé de la terre et qui en avait toute l'ambition, mit un jeune homme - dont je connaissais la famille et dont le frère avait servi le parti du Roi parmi nous (mais qui avait eu le malheur d'être tué) - à me prendre querelle et à vouloir me battre; il me fit entrer dans l'écurie et me montrer une grande boue, et il me dit qu'il m'aurait jeté dans les créneaux; je me tirai d'affaire par de bons raisonnements et, à la fin, par l'amitié des personnes de la maison.

Etant monté dans la chambre avec M. Le Mercier, un autre m'invectiva en m'apostrophant de ces paroles: " Mon ami, ton habit, par derrière, est bien joli "; ce fut, probablement, parce que je portais mon habit brun d'écolier.

Il est vrai que, très souvent, dans les colonnes républicaines, il se trouvait des royalistes ancrés qui se faisaient un plaisir, dans les garnisons où ils arrivaient, de défendre les personnes attaquées de royalisme ou d'aristocratie, et qui souvent faisaient eux-mêmes, par leur égoïsme, punir les plus reconnus coquins de leur corps par d'autres coquins de même espèce. Dans la suite du temps, je parvins à connaître leur tactique: il ne fallait que connaître les dénonciateurs pour engager les royalistes de ces corps à dire que cela était vrai, c'est-à-dire à assurer que leurs dénonciations étaient bien fondées. Alors, ils prenaient les gens, c'est-à-dire les royalistes qu'ils connaissaient pour être suspectés et ils faisaient en sorte de les prévenir au plus vite, ou quelquefois, quand ils les connaissaient, ils leur écrivaient eux-mêmes en cachette, et faisaient passer ces lettres par ceux en qui ils avaient confiance; ils marchaient alors avec les détachements à leur poursuite et, lorsqu'ils arrivaient dans les maisons dénoncées, et qu'ils n'y trouvaient personne, ils se faisaient un devoir d'engager les autres républicains à rosser les dénonciateurs à coups de crosse de fusils et quelquefois à les faire fusiller, lorsqu'on savait qu'ils en avaient fait fusiller d'autres. J'ai plusieurs fois agi de ces ruses à l'égard des dénonciateurs.

Nous partîmes le lendemain de Landévant pour Loccal-Camors; chemin faisant, nous rencontrâmes un prêtre qui, heureusement, en passant parmi nous, ne fut pas arrêté, quoiqu'il eût parlé à des républicains de la colonne, de sorte qu'il s'esquiva sans avoir eu de mal. Un samedi après, on vint me remarquer à la maison, chez ma mère. On fouilla une maison dans laquelle, dans une armoire, on trouva un grand sac d'argent que j'empêchai de prendre.

Ensuite, nous fîmes à Hennebont, Lochrist, Dubry, Quistinic, Melrand, Bieury, St Nicolas du Blavet, Pluméliau, Pontivy, Guéméné, Guern, Loméné, Moustoir-Lochiné, Colpo, Bignan et autres paroisses, et ce, pendant 10 jours.

J'essayai beaucoup de peines et de fatigues qu'à peine pouvais-je me tenir debout; je restai quelque temps à la maison sans être forcé d'aller en course, et, pendant ce temps, je repris mon métier de clerc chez MM. Le Portz et Gaultier.

Les CHOUANS se regroupent pour un NOUVEAU COMBAT.

On me mit souvent en prison par rapport que je ne voulais pas suivre les républicains dans leurs courses sur les campagnes.

Dans la suite, le parti royaliste se souleva derechef pour la seconde guerre, et les républicains voulaient à outrance me forcer presque journellement d'aller avec eux; c'est pourquoi, je préférais souvent d'être incarcéré que de les suivre, ils m'ont mis alternativement plus de 15 fois en prison.

Je fis encore quelques séjours à la maison après, avant de rejoindre le parti royaliste qui tenait toujours bon, quoiqu'errant sur les campagnes. Cependant, quoique j'étais à la maison, je rendais toujours service au parti de mon Roi, tant par courses journalières que nocturnes, lorsque je pouvais le faire sans danger ou que l'on avait besoin de moi. Lorsque l'on m'y invitait, j'ai toujours prévenu, autant que possible, les prêtres et autres défenseurs de l'autel et du trône, des démarches et des campagnes, ainsi que des fouilles républicaines qui devaient se faire. On venait même me demander des conseils jusque chez ma mère et je donnais toujours les réponses et les encouragements les plus plausibles que me suggéraient ma conscience et les lois. On a été jusqu'à m'offrir de l'argent que je n'ai jamais voulu recevoir. Messieurs A.C.R., etc... ont écrit plusieurs lettres auxquelles j'ai toujours répondu, par écrit ou verbalement à leurs commissionnaires.

Une quinzaine de jours avant de partir pour la seconde guerre de l'armée catholique et royale de Bretagne, nous nous assemblâmes, d'autres jeunes gens et moi, à différentes reprises pour concerter nos arrangements de départ; nous allions à cet effet chez des personnes de la même opinion que nous, et initiées à nos systèmes. Nous nous régalâmes assez bien avant de nous quitter. Ils partirent avant moi pour aller rejoindre le parti royaliste, sans me prévenir de l'heure; mais je connaissais les jours des dispositions de leur départ; des deux qui prirent la route de Camors, il y en eut un de pris, conduit à Baud et emprisonné; on menaga de le faire fusiller ce jour-là et il le craignit; je le voyais pleurer de temps à autre; il se nommait Le Moigno. Je me trouvai ce jour-là de garde et je fus mis de faction devant la prison; il eut envie plusieurs fois de me parler, et moi, je n'osai le faire, de crainte qu'il m'eût aussi dénoncé. Le soir, cependant, lorsqu'on lui apporta à souper, je lui pariai; il me dit, en pleurant: " Demain, on compte me fusiller! Je ne lui dis rien.

Je m'étais disposé, pendant le courant de l'après-midi, à faire mes dispositions de départ. Le soir, à 8 heures, je demandai, dans notre cabinet, la bénédiction à ma mère et en reçut quelque argent; je fus payer les petites dettes que j'avais contractées dans 2 ou 3 maisons du bourg et j'achetai dans une auberge du cidre pour donner à boire et pour saouler les soldats républicains qui étaient de garde au même coup de garde que moi; je leur donnai à boire assez amplement. - A 10 heures du soir, je fus placé par un sergent en faction sur la grande route de Pontivy, sans qu'il eût aucun soupçon de mon envie de déserteur, car, s'il l'eût su, il n'aurait pas manqué de me mettre de faction en face du corps de garde dans l'intérieur de la cour, sans me plaper aussi; ils me parlaient souvent " Avant demain, Le Moigno, ton camarade, ou plutôt de ces nouveaux chouans qui se forment, doit être fusillé! "

J'avais donc dans ma giberne 30 ou 40 cartouches, avec un très bon fusil de munition, et qui n'était pas bien lourd, que j'avais reçu par amitié et par l'entreprise de M. Allano et de M. Gault, receveur des domaines nationaux de Baud, et j'étais bien résolu de me défendre.

Je fus aux environs d'un quart d'heure ou demi-heure à bien prendre et concerter ma route; enfin je pris mon plan de départ, je marchai quelque temps par la grande route et, ensuite, je pris des chemins de traverse; je marchais d'un pas si précipité que je m'égarai dans ma route, de manière que je fus obligé d'aller demander mon chemin dans une petite maison située au bord de

la lande de Guénin; de là, je m'en fus tout droit au village du Roch, dans la même paroisse, trouver le capitaine de Guénin qui y demeurait.

J'arrivai chez lui à 1 ou 2 heures du matin, je fus me reposer dans un grenier à foin pendant le courant de la matinée; nous y étions 4 ou 5. Le frère du capitaine me mena, le lendemain, trouver M. Alexandre, chef de bataillon, dans un village près de St Nicodème en Pluméliau, lequel me reçut avec beaucoup d'honneur et me pria d'aller avec lui au quartier général qui se tenait dans le château de Kerguéhennec en Bignan, appartenant à M. de Rohan-Chabot. Rendu au château avec plusieurs autres, je fus présenter mes respects à M. Pierre Guillemot Valentin, adjudant général, appelé par les républicains : " le petit roi de Bignan "; je fus invité par lui à manger à sa table et je le fis plusieurs fois. Le soir, je m'en fus coucher avec M. de la Porte de Locominé, sur un grand cheval de bataille qu'il avait, au village de Kérorret en Moriac; je retournai de Kérorret, le lendemain matin, au quartier à Kerguéhennec, où je vis les deux officiers, déserteurs républicains que j'avais vus, quelques jours avant, chez le capitaine Le Breton, de Baud, feuilleter des cartes géographiques.

A propos de Le Breton, je voulais dire que, le soir avant de partir de Baud, j'avais dans notre maison le rôle de la contribution foncière de la paroisse que le capitaine Le Breton m'avait donnée pour rédiger et remplir, et que je laissai à la maison, pour servir de déblâme à ma mère.

Ce M. Le Breton se nommait Jean-Marie, avec lequel je liai connaissance dans l'enfance au Lion d'Or, à Baud, lorsque son père vivait; nous étions continuellement camarades de jeux; lorsque son père mourut, il partit de Baud de Baud et s'engagea au commencement de la Révolution en qualité de fifre dans l'ancien régiment de Walsh; par suite de la Révolution, il a servi les différents partis qui se sont présentés, comme mandataire, terroriste, robespierrien, montagnard, jacobiniste, etc...; il a joué tellement son rôle que, lorsque les briseurs d'images vinrent à Baud pour faire abattre tous les signes extérieurs de la religion, tels que croix, statuettes, tableaux, M. Le Breton était aussi parmi eux; j'ai eu le temps de le connaître dans la suite, entre les deux guerres, agissant un peu moins violemment qu'au commencement de la Révolution; je présume qu'il a changé d'avis depuis et qu'il a pu devenir aussi tendre par la Révolution qu'il était véhément et violent à son commencement, et de mauvais républicain, aussi bon et fidèle royaliste.

Revenons maintenant au quartier général de l'Armée catholique et royale de Bretagne et du Morbihan; nous étions au château de Kerguéhennec et dans les environs, cantonnés jusqu'à ce que nous nous en revînmes avec toute la Légion au bourg de Pluméliau, dans lequel lieu nous fîmes l'organisation du canton et du bataillon de M. Alexandre. Je fus nommé capitaine à la tête d'une compagnie de chasseurs, composée en grande partie de déserteurs, à l'unanimité par la compagnie et par M. Gommez, lieutenant de légion et successeur de M. de Lantivy du Resto, en Naizin, qui fut tué par les républicains quelque temps avant. Ensuite, comme n'ayant pas de domicile fixe sur les campagnes et ne connaissant point tous les hommes de la compagnie, on la donna au plus ancien capitaine nommé M. Jean Le Crom, surnommé Bon Ami, du village du Roch, en Guénin, et auparavant capitaine de la même paroisse, jeune officier respectable et digne de la commander; et moi, je fus nommé son lieutenant; nous avions pour sous-lieutenant un brave jeune homme de Remungol qui, dès lors que l'organisation fut faite, vint avec élan embrasser son capitaine et moi; il nous sauta au cou presque hors de lui-même en nous témoignant une obéissance et une fidélité inviolable dans la suite et qui a été à l'épreuve.

Pendant que l'organisation du bataillon de M. Alexandre se faisait à Pluméliau, les républicains des paroisses environnantes se faisaient un plaisir de venir nous voir nous exercer dans le boung et dans les champs, et nous voyions bien par leur contenance que, s'ils n'avaient pas craint les autres républicains, ils se seraient tous rendus à notre parti.

Quand l'organisation fut faite, nous partîmes, tambours battants, de

Pluméliau, et nous passâmes par Remungol, Moriac, Bignan, St Jean-Drévelay, Plumelec, jusqu'à la petite ville de Sérent et au Gout du Roc (= Roc-St-André); dans notre route, nous nous arrêtâmes plusieurs jours pour nous exercer dans les environs des châteaux de Kerguéhennec (en Bignan), de Porte-Camus (en Billio), Talcoust-Mur (en Plumelec), Tremeur (sans doute, Tremeur, en Sérent).

LA BATAILLE
de
GRAND-CHAMP.

Les républicains du Morbihan demandèrent un armistice avec nos généraux: Georges Cadoudal, Le Mercier, Guillemot Valentin et autres qui s'accordèrent pour 3 semaines ou mois. Pendant ce temps, nos généraux eurent soin de nous faire marcher en fortes colonnes, aux côtes, pour convoyer les débarquements d'armes et munitions que nous débarquait de temps en temps le gouvernement généreux et hospitalier de sa Majesté britannique. Le terme de l'armistice étant expiré, les généraux Georges et La Vendée, de Sol et autres firent rassembler toutes les divisions de l'armée de Vannes pour la bataille de Grand-Champ.

Nous tous, de la Légion de M. Guillemot Valentin, nous nous rassemblâmes par échelons près du château de Kervio, en Plumelec, avant de nous mettre en marche pour Plaudren; dans l'après-midi, nous reçûmes l'ordre de faire défilier nos compagnies respectives et de passer le pont de Kervio pour aller à Plaudren; nous marchâmes pendant presque toute la nuit; nous n'eûmes qu'une heure de repos pour manger un peu de pain noir qu'on avait placé sur notre route dans différentes maisons pour nous servir d'étapes.

Le lendemain matin, nous nous rangeâmes par ordre de compagnies et de bataillons en colonnes serrées sur les hauteurs de la montagne de Talhouet, près du Pont-du-Loe, (en Grand-Champ), en face de la grande route de Vannes au Pont-du-Loe et Locominé.

Les républicains étaient bien nombreux: 5.700 à 600 hommes ou 6.000 hommes, tant en infanterie qu'en cavalerie; ils furent pendant 8 jours avant à nous défilier de toutes parts. Notre nombre n'excédait pas beaucoup le leur; nous avions des corps de réserve que nous attendions, commandés par M. de St Régent et autres, des environs de Josselin et Ploërmel, mais qui n'arrivèrent qu'à la fin et le lendemain de la bataille.

Le corps, sous les ordres de M. de Gommez, eut ordre d'attaquer à la pointe du jour le château de Camzon, les villages voisins et le marais où se tenait une forte garnison républicaine. La légion de Robu et de Jacques Duchemin, par le côté de Grand-Champ, de Sol par entre Grand-Champ et Plescop, et les autres divisions et légions avec nous en tête.

La légion de M. Guillemot Valentin, avec le bataillon de M. Alexandre, nous reçûmes ordre aussi de les attaquer en tête. Les divisions de Robu et de Sol eurent ordre de marcher derrière nous, avec l'artillerie pour nous soutenir; ils avaient avec eux 3 pièces de canon de bronze, et les républicains en avaient 3 ou 4.

Après avoir reçu la bénédiction de nos aînés respectifs, nous marchâmes au combat. Le premier feu commença à 5 ou 6 heures du matin et ne finit qu'à la nuit. A dix heures du matin, nous étions maîtres de 27 ou 28 charrettes de grains que nous enlevâmes aux républicains et que nous fîmes escorter en lieu sûr, tandis que les troupes républicaines étaient harcelées, hachées et détruites par nos braves camarades; 3 ou 4 fois, nous fîmes à la charge et repoussés; les fumées des feux roulants des batteries des fusils et des canons étaient si épaisses qu'à peine s'entrevoit-on à 10 pas. Nous voyions s'élever des compagnies de perdrix qui tombaient à terre comme des grenouilles, sans que personne osât en toucher; on vit même jusqu'à des coups s'esquiver des taillis voisins, ainsi que d'autres gibiers quadrupèdes. Notre unique attention était de fixer

LE COMBAT

les démarches de nos ennemis et de nous munir contre leurs détours ; nous étions si acharnés au combat que nous ne pensions qu'à nous entre-égorgier. Je fus deux fois, avec ma compagnie de chasseurs, qui était de 105 hommes, mon capitaine et son sous-lieutenant, jusqu'aux pièces des canons républicains qui étaient dans une petite lande à droite de la grande route du Pont-du-Loc à Vannes ; nous tirâmes sur les canonniers et ils restèrent quelque temps sans savoir de quel côté les coups venaient ; à la fin, ils se détournèrent et mirent les canons sur nous ; ils tirèrent 2 coups à mitraille dont j'en eus tout à l'entour de la tête et à mes côtés ; je perdis quelques-uns de mes camarades et j'eus ma giberne emportée ; je mis mes cartouches dans mon chapeau et me retirai ; je rencontrai M. Mathurin Le Sergent qui me prit par ma veste bleue et me jeta par-dessus un fossé ; de l'autre côté, on me disait : " Par ici, par là " ; je rencontrai un détachement, j'en arrêtai un et lui demandai qui il était. " Je suis untel ", " mais, lui dis-je, est-ce des royalistes ? " - " Oui, dit-il, de De Sol " ; je fus pris d'un autre côté ; on me demanda qui j'étais : " colonne mobile " ; alors ils me dirent : " Par ici, camarade, par ici ", et moi d'aller par l'autre côté et d'en rencontrer de ma compagnie qui me dirent " Par ici, tout doucement " ; et moi de les suivre, et nous de nous retourner alors et de faire feu ; nous fongâmes encore en avant ; nous rencontrâmes la cavalerie républicaine dans la grande route et nous restâmes quelque temps à les regarder, car nous ne savions pas si c'étaient des nôtres ou des républicains.

A la fin, le feu recommença de toutes parts, les coups de fusil et de canon devinrent plus forts ; un jeune homme de Plumelec, de 16 à 17 ans, eut le canon de son fusil cassé ; il ne lui restait plus que le canon et la batterie entre les mains. Nous revînmes sur nos pas et recommençâmes à tirer ; nous arrivâmes à côté d'un taillis où il y avait un fond marécageux et une prairie plus bas, où il y avait de l'argile bleuâtre ; là, j'eus un jeune homme de ma compagnie tué, de Coët-Coët en Guénin, de plus de dix coups de fusil, dans une brèche charretière. MM. Alexandre, Mathurin Le Sergent, son lieutenant, deux jeunes gens de Kermarduel et St Fiacre en Daud, qui arrivèrent avec le restant de la compagnie et partie du bataillon, et nous, fongâmes sur eux. Rendus au taillis, nous vîmes un des nôtres avec un républicain à la bayonnette ; nous descendîmes dans la prairie et fîmes un feu roulant d'un quart d'heure sur un gros détachement qui se trouvait dans le fond ; il y eut un sergent républicain qui, après avoir été blessé avec presque tous ses gens, prit son fusil et le cassa contre un chêne ; aussi, il perdit la vie bien vite ; on prit les soldats qui se rendirent alors à discrétion et ils furent conduits par un détachement hors du champ de bataille ; nous revînmes alors sur nos derrières, passâmes au bord de la grande route, comme on monte sur la hauteur, où il y avait un grand homme blessé d'une balle à la rotule du genou ; je demandai dans une maison pour le tirer hors de combat et invitai quelques gillots à le porter sur une civière ; il nous dit en pleurant : " Je puis marcher un peu pourvu qu'on me soutienne ", et trois ou quatre grands hommes de le prendre par-dessous les bras, de le lever et de le transporter jusque dans les champs éloignés.

Je rencontrai M. Mathurin Jan, frère de défunt M. Jean Jan avec M. Durban, de Malabry, tous deux à cheval, qui avaient huit ou neuf avec eux ; et nous de nous rassembler 7 à 800 hommes, et de foncer par des chemins entre les champs et la grande route ; nous eûmes une affaire très meurtrière ; nous arrivâmes barbe à barbe, d'un fossé à l'autre, avec les républicains ; nous marchions tout courbés et nous nous entredétruisions lorsque nous nous relevions. Rendus à notre premier lieu, il y eut trois ou quatre décharges consécutives ; je tombai d'inanition ; je n'avais plus ni force, ni courage, mon âme était crispée dans mon corps, et, à tout moment, je comptais partir hors de ce monde ; à la fin, je trouvais, heureusement 2 ou 3 de mes camarades qui me dirent : " M. Le Louer, par ici ", je leur dis : " Je n'en puis plus ", ils me prirent par le bras et je sortis d'un champ dans lequel nous étions comme cernés. Les cartouches manquèrent et nous fûmes obligés de nous retirer à 2 ou 300 pas en arrière. Rendus dans un lieu écarté, nous partagâmes nos cartouches ; ceux qui en avaient plusieurs encore en donnaient aux autres.

Nous tuâmes aux républicains 1 100 hommes suivant l'aveu de leurs généraux qui en firent le dénombrement à Vannes ; mais je crois qu'il y en avait bien plus.

Sur les 2 heures de l'après-midi, les républicains se trouvaient si étroitement resserrés dans la plus grande route qu'à peine pouvaient-ils se retourner ; il n'y eut qu'une manœuvre hardie de leur général, qui était, à 100 ou 150 pas de moi, qui les tira de ce pas ; il fit escalader les fossés à droite et à gauche à sa troupe, et ce fut là que nous reçûmes quelques échecs ; ensuite il fit sa cavalerie dans le centre pour se faire une ouverture pour aller à Vannes, et il est à présumer que la cavalerie ne demandait pas mieux, car, aussitôt l'ordre donné, ils s'élançèrent à bride abattue du centre de la grande route sur la hauteur de la lande, sans attendre leur infanterie ; là, ils voltigèrent à travers les baïes qu'on leur tirait ; ce fut là qu'ils parvinrent à terrasser une partie de nos gens qui se trouvaient à la débânde de 3, 4, 5, 10, 20 et 30 à quarante ; mais leur infanterie était toujours aux prises avec la nôtre. Nous eûmes l'avantage dans le combat par nos positions ; nous ne perdîmes que 3 à 400 hommes ; nous eûmes beaucoup de blessés, mais il n'en mourut que très peu, à peine 1 ou 2 sur 10. Les républicains furent continuellement harcelés jusqu'aux portes de Vannes. Nous les voyions fuir sans ordre ; nous ne perdîmes aucune de nos pièces de canon, quoiqu'on disait qu'on nous en eût pris une, parce qu'un boulet avait cassé l'un des affûts ; nous en primes un autre républicain, mais ils le reprirent. J'eus plusieurs de ma compagnie de tués à côté de moi ou loin de moi. Je blessai un républicain à la fin du combat, mais je ne fus pas jusqu'à lui ; je manquai de perdre la vie de plusieurs coups de canon tirés sur nous, ainsi que les autres, mais Dieu me sauva, ainsi qu'une partie des nôtres. Nous n'eûmes que des branchages dans le bas-fond d'abattis au-dessus de nos têtes, et d'autres qui nous firent sauter des motes de terre aux yeux, et plusieurs balles qui m'effleurèrent la figure et le corps.

En revenant de la bataille de Grand-Champ, nous étions tous défaits et défigurés, nos lèvres étaient épaissies par le salpêtre et nous avions si grande soif que les rigoles et les ruisseaux nous servaient de rafraîchissement ; nous avions passé toute la journée sans avoir d'autres aliments que l'eau que nous puisions. Nous nous en fîmes le soir au bourg de Cadoudal en Plumelec et nous y arrivâmes bien tard le soir, et nous nous logeâmes dans une grande maison au-dessus du pont, entre le bourg et le château.

APRÈS LA
BATAILLE.

Le lendemain matin, nous nous en fîmes au château de M. de Kerscouble où nous avions avec nous 43 soldats républicains tous blessés, à l'exception de 6 ou 7, pris dans une prairie pendant la bataille. Les autres divisions prirent de même de pareils détachements plus ou moins grands. Je fis donner à boire et à manger aux 43 premiers, suivant l'ordre que je reçus de mon chef de bataillon Alexandre qui donna 5 piastres aux gens du village dans lequel ils étaient, pour deux barriques de cidre et 1 louis ou 2 pour autres choses. Les braves habitants chez lesquels nous les avions menés, se faisaient un devoir de déchirer leurs draps et leurs chemises pour leur faire des bandes et de la charpie pour leurs blessures, j'en vis panser plusieurs ; mais, pendant le pansement, il y eut un gillot qui voulut aller se reposer dans le grenier de la maison ; il prit son fusil et monta à l'échelle ; le chien du fusil prit à un des bâtons et le coup partit ; il eut toute la paume de la main enlevée, de sorte qu'on ne lui voyait que les cartillages des doigts et du dedans de la main.

Au bout de 2 jours, nous apprîmes que les républicains n'avaient point accordé de grâce aux prisonniers faits sur nous et qu'ils les avaient mis à mort. M. de Gommez vint à moi et me dit d'un ton grave : " Monsieur, si vous ne les faites pas fusiller, je vous ferai fusiller moi-même ; il y a 3 ou 4 jours que nous les avons sur le corps et ils nous ont compté plus de dépenses qu'ils ne valent " ; je lui dis : " Fusillez-les vous-même ou faites-les fusiller par vos gens " - " Restez-là, me dit-il, je m'en vais au quartier en faire mon rapport à M. Guillemot ". MM. Alexandre, Mathurin Le Sergent et autres vinrent, et nous partîmes pour le château de Kernicol.

Pour agir de représailles, et en vertu des ordres donnés par les généraux de faire fusiller sans aucune distinction de grade tous les prisonniers républicains, on en agit en conséquence, parce qu'ils eurent la barbarie d'agir

avec férocité à l'égard des nôtres. Je ne voulus pas participer à cette boucherie, quoiqu'on m'en eût invité de partager leurs dépouilles ; j'aurais préféré les avoir fusillés au champ de bataille que d'être leurs bourreaux après les avoir gardés et soignés ; de plus, je leur avais donné ma parole que je ne leur aurais pas fait de mal.

Je fus avec mon chef de bataillon à Callac en Plumelec, à Molac, dans les paroisses et châteaux, revins à Kernicol en St Jean-Brévelay, passai par le château de M. de Restinoy près de Locminé, passai par Locminé ; entrés, mon capitaine, moi et plusieurs autres, chez ma marraine Thérèse Lucas, au Cheval-Blanc, nous nous rafraîchîmes d'un bon coup de vin et de pain et de beurre. Nous partîmes de Locminé et nous en fîmes par la grande route du côté de Baud. Nous rencontrâmes un détachement républicain et l'arrêtâmes en lui demandant : " Où allez-vous, camarades ? " - " A Locminé ", dirent-ils ; " eh bien, leur dis-je, allez-y ".

Nous passâmes alors par le Bâtiment en Remungol et nous allâmes chez Kerlot, aubergiste de Remungol où nous trouvâmes un ancien militaire, domestique de M. de Lambilly, auprès du feu qui se chauffait ; nous ordonnâmes au cabaretier de nous tirer du vin blanc. En sortant, le cabaretier me dit : " Monsieur, j'ai eu le malheur de dénoncer 2 ou 3 fois et je crains d'être fusillé ce soir ". Alors il commença à pleurer et se mit à genoux ; je lui dis : " Relevez-vous et ne pleurez plus, car, si vous pleurez, il n'en faut pas davantage pour vous soupçonner ". Il rentra et n'en dit pas davantage ; nous restâmes environ une heure dans la maison, au bout de laquelle nous décampâmes, chacun de son côté.

Les troupes républicaines s'étaient tellement éparpillées qu'on ne les trouvait plus que par détachements de 15 à 20 hommes ; nous rencontrâmes un de ces détachements qui fut désarmé ; 5 à 6 jours après la bataille de Grand-Champ, la huitième légion se battit dans la paroisse de Quistinic et Melrand avec une colonne républicaine.

J'ai omis de me ressouvenir que, lorsque je retournai, après avoir quitté mon chef de bataillon, mon lieutenant et mon capitaine, je revins dans la paroisse de Guénin, à Kerroperh, puis à Guergoric ; j'avais donné l'ordre de la compagnie de se dissoudre ; je recommandai à ceux qui avaient des domiciles de s'en retourner chez eux, mais que, pour les déserteurs éloignés, j'avais des emplacements pour eux. Mon capitaine et autres chefs se promirent mutuellement de me les placer et de subvenir à leur subsistance et même à leur solde pour faire la police et maintenir l'ordre.

Etant au village de Guergoric, dans lequel je fus invité, par amitié et connaissance, d'aller dîner, il arriva à la porte un jeune homme avec un fusil à deux coups et l'habillement républicain ; on me dit : " Ah ! mon Dieu, voilà les républicains ! " Je leur dis : " Restez tranquilles, je m'en vais voir ". Et moi de sortir, et lui de se retirer derrière un mur et de crier : " Qui vive ? " Je lui dis : " Approchez et vous verrez qui c'est ". Il se retirait toujours derrière le mur, je sortis dans l'aire à battre et je lui demandai son nom. Il me répondit : " Mon nom : Joseph Le Grand ", et qualification " domestique du général La Vendée " ; je lui dis : " Camarade, approchez ". - " Que j'ai eu peur, me dit-il ", " et moi aussi un peu ". Nous entrâmes dans la maison et mangâmes un peu de soupe et de viande, et nous partîmes ensemble pour Baud, Pluméliau, Melrand, Dubry, Guéméné par la ville et fîmes au château de Kerourin en Ploërdut, où nous rencontrâmes le général La Vendée avec son état-major ; et nous fîmes de là à St Tugdual avec la division. Là, dans le courant d'une nuit, je fus témoin d'une scène qui eut lieu entre un déserteur républicain et un anglais ; je fus prié par le général d'y aller mettre ordre ; je le fis en accordant justice au sujet britannique.

Je fus ensuite choisi par le général pour porter des dépêches au général Georges et à l'adjudant-général Guillemot ; il me donna une piastre de 5 livres pour mon voyage et un cheval ; je pris ma route par Ploërdut, Guéméné, Lignol, St Caradec, Dubry, Melrand, Baud, Pluméliau, Noyal-Pontivy, Naizin, Ré-

guiny, Radenac, St Pierre. Je remis mes dépêches à mon chef de bataillon Alexandre pour les faire venir à M. Guillemot Valentin à son quartier général de Duléon.

Quatre ou cinq jours après, tout était arrangé par le général Georges et son état-major pour faire la paix avec le général Bruns et, pour la ratification, le général Georges partit pour Paris.

Je reçus, ainsi que plusieurs autres officiers, des assurances positives de mes chefs qui vinrent me dire d'être soldé par eux si j'eus voulu tenir bon au parti et ne pas me rendre dans les villes. C'est ce que je fis.

Je reçus de mon lieutenant, Mathurin Le Sergent, une somme de cinq piastres et, dans la suite, on me donna assez régulièrement un louis par mois, et depuis le mois d'avril ou mai 1800 jusqu'au mois de mars 1802 ; et deux mois après, nous sommes venus en Angleterre par ordre du général Georges Cadoudal.

PENDANT LA TRÊVE

(1800 - 1802)

Pendant les deux années que nous sommes restés sans nous battre ouvertement, j'étais cependant à parcourir la campagne, lorsque je recevais des ordres émanant d'une bonne main ; pour y maintenir l'opinion religieuse et royale dans le public et frustrer les acquéreurs des biens nationaux de leurs prétentions illégitimes des biens mal acquis, dont les propriétaires étaient reconnus ; j'ai fait les contrats moi-même pour un de mes parents auquel on a vendu des biens pour 30 000 francs.

Je me suis bien acquitté de mes devoirs, en vertu des ordres et des dénonciations judiciaires que j'ai reçues de plusieurs personnes concernant les irréfragables ; j'en ai reçu aussi des peccables, et, pour les contenter les uns et les autres, nous en passions quelquefois plusieurs par les verges ; j'ai fait contribuer une partie des infatigables par la Révolution au maintien du parti du Roi et rendu sur les campagnes justice aux opprimés. Nous étions comme des officiers de police et des gardes permanents dans le diocèse de Vannes. De temps à autre, nous étions comme des cavaliers - mâtchassés arrêtant les voleurs des campagnes et des villes, et nous en faisons quelquefois justice sans appel.

Pendant deux ans que nous avons été de la sorte, nous avons eu différentes fouilles et de fréquentes recherches de la part des troupes républicaines ; nous étions obligés pour éviter d'être pris et égorés par eux, de creuser la terre et de nous y enfoncer vifs ; j'en fis creuser un entre Kerriac, Kergal et Kereré en Remungol pour m'y ensevelir, et, dans plusieurs autres lieux, je m'ensevelissais dans ceux des autres, jusqu'à ce que les poursuites fussent passées.

Je suis redevable de beaucoup de reconnaissance aux braves habitants des campagnes et des villes ainsi qu'aux bons ecclésiastiques pour le zèle infatigable qu'ils ont témoigné pour ma conservation et mon bien-être principalement à une grande partie de Baud, de Guénin et de Remungol, dans la dernière guerre, ainsi qu'à MM. Calvé, Robino, Stéphane, Morvant, Le Gal, Talmont, Bellec, Gicquelo, Le Tellier, Dano et autres qui, pendant mes peines et souffrances, m'ont toujours aidé de leurs conseils et même procuré l'existence dans mes besoins d'argent ; dans la première guerre aux généreux habitants et ecclésiastiques de Baud, Melrand, Pluméliau, Dieuzy, Guern, Malguénac, Dubry, Inguinal, Inzinzac, Caudan, Lanvaudan, Persquen, St Caradec, Meslan, Berné, Lignol, Guéméné, etc... dans lesquels j'ai été invité d'aller et dans lesquels j'ai fait connaissance avec plusieurs personnes ; enfin, à ceux de Plumelin, Locminé, Moustoir, Dieuzy-Lanvaux, Pluvigner, Auray, Landévant, Locoal-Mendon, Muzillac, Berrie, Callac, Molac, Questembert, Guéhanno, Thoix, Plumelec, St Jean-Brévelay, Bignan, Moréac, etc...

Après la bataille de Grand-Champ, jusqu'à notre départ pour l'Angleterre, j'ai passé quatre fois entre les mains des républicains, et quatre fois je m'en suis tiré avec honneur, sans avoir dénoncé personne, ni fait arriver de mal à aucun, grâce à Dieu.

La première fois fut en venant du quartier de M. Guillemot Valentin avec M. Mathurin Jan, surnommé SAUVE, à cause de son évacion deux ou trois fois d'entre les mains des soldats républicains, frère du défunt M. Jean Jan, chef de division. Nous nous en venions du côté de Kerguehenoc ; nous passâmes auprès du château situé sur la gauche de la grande route qui conduit de Locminé à Josselin et nous vîmes défiler une colonne en notre présence sur la grande route, venant de Locminé et de Dignan ; pendant que la colonne passait, M. Sauvé sifflait ; nous étions à 2 ou 300 pas de la colonne ; je dis à M. Sauvé de ne pas siffler, de crainte d'attraper quelque coup de fusil, mais il ne discontinua pas. Les soldats passés, il me dit de passer avec lui au château de Kernéno, à la limite de Moréac et de Dignan pour voir les monuments de l'antiquité, me disait-il tout bonnement ; étant arrivés sous le portail de la cour, nous nous repentîmes de notre démarche, car nous aperçûmes dans l'intérieur de la cour plusieurs républicains ; nous n'avions point d'armes ; M. Sauvé les aperçut le premier et fit servir ses jambes pour sauver son corps ; moi, de mon côté, je voulus en faire autant, mais ayant mal pris mon chemin, je me trouvai resserré par un marais ; je fus pris et mon camarade poursuivi à outrance, sans cependant l'être ; on tira plusieurs coups de fusil après lui sans qu'heureusement il n'eût aucun mal.

LA
PREMIÈRE
MÉSADVENTURE
D'A. LE LOUER

Moi, aussitôt que je fus pris, il y eut un soldat qui dit qu'il fallait me fusiller ; je lui présentai mon cœur, on lui dit : " Fusille " ; il ne le fit pas, parce que j'étais trop près de lui ; 3 ou 4 autres accoururent et dirent : " Il faut savoir qui il est " ; ils commencèrent à m'interroger alternativement et me demandèrent d'où je venais et où j'allais. Je les regardai pendant quelques minutes sans rien dire ; j'allais me mettre à genoux pour (me mettre à genoux pour) être fusillé ; à la fin, je leur dis que je venais de Josselin, parce qu'il y eut un soldat qui me suggéra cette idée en me disant qu'il y avait une foire le même jour dans cette ville ; il était environ quatre heures de l'après-midi quand je fus pris ; je leur dis donc que je venais de la foire de Josselin : " Eh bien ! me dit-on, nous y allons et tu viendras avec nous, l'autre dit : " Oui, mais il sera foutu en prison en arrivant ". Ils me demandèrent ce que j'avais vendu ou acheté ; je leur dis : " Une vache de 36 francs ". Je fis environ un petit quart de lieue avec eux et je demandai à entrer dans une auberge où ils entrèrent ; ils me dirent " Oui, certainement tu y entreras " ; ils se parlèrent les uns aux autres en disant d'une voix basse : " nous allons voir s'il est paysan " ; ils demandèrent à boire et moi, un morceau de manger et une chopine de cidre ; je pris pour 2 ou 3 sols de pain et je le rompis avec mes deux mains, pris un peu de beurre et graissai mon pain avec mon pouce, un d'eux me présenta un couteau ; je le remerciai infiniment ; je leur demandai la permission d'aller répandre mon eau dehors, un d'eux vint avec moi ; j'avais dans ma poche de gilet 4 ou 5 piastres et parmi, 3 ou 4 pièces de 6 francs ; je commençai à les séparer avec ma main en cachette ; je craignais qu'en leur donnant des piastres, ils ne me soupçonnassent de connivence avec les chouans ; c'est pourquoi, j'agis en vertu de l'idée qui me vint à l'esprit ; je rentraî dans la maison, je finis la chopine et mon pain pas tout à fait, et le restant, je le mis en poche : " Citoyens, et camarades, je n'ai pas de liards et de petite monnaie pour payer ce que j'ai pris, mais je m'en vais parler en breton à l'homme de la maison ; je lui dis en breton que je ne pouvais pas le payer, à défaut de change ; " Mon cher Monsieur, me dit-il, je n'en ai pas non plus, mais vous paierez au retour ". Il y eut un soldat qui était assis dans la maison avant que nous entrâmes, à manger et à boire : " Mon cher camarade, dit-il, je vous en donnerai " ; il tira de sa poche 17 sols et demi qu'il avait en pièces de 6 liards, en me disant : " Sacrédié, c'est tout mon butin et ce que je possède " ; il avait vu ma pièce de six francs : " Pourquoi mènes-tu cet homme-là ? ", dit-il à un poil rouge qui m'avait menacé de me fusiller et qui me menaçait à chaque instant : " Nous l'avons pris, dit-il, dans la compagnie d'un brigand que nous n'avons pas pu prendre, mais on est à sa poursuite ; vous devez avoir entendu les coups de fusil ? " - " Oui, dit-il, j'en ai entendu 4 ou 5 " ; il arriva alors, ou quelques minutes après, 3 ou 4 autres à la porte avec un sergent qui dirent : " Allons, camarades, sortez " ; je sortis le premier et marchai tout durement pour les attendre dans la grande route ; un d'eux ou deux me dirent par

derrière : " Cours donc, sacré brigand. " J'allai toujours à mon aise sans regarder ni à droite, ni à gauche, je priai Dieu parce que je croyais être fusillé à chaque minute, je vis deux gendarmes arriver à moi du côté de Josselin. Il y eut un qui était à 60 ou 100 pas de moi qui dit : " Oh ! il faut le mettre entre les mains des gendarmes ". Rendus tous à moi, ils voulaient de l'argent et cependant ils ne me fouillaient pas ; s'ils l'avaient fait, j'étais perdu ; j'avais plusieurs livres dans ma poche, avec une liste de ma compagnie de chasseurs, une lettre pour mon chef de bataillon et mon prêt. Mon poil rouge me dit d'ôter mon chapeau, que je remis, après avoir prié quelques minutes en leur absence, et me souleva un peu le menton ; il me demanda si j'avais servi la République, parce que j'avais les cheveux longs ; je leur dis que oui et leur nommai le corps. " Nous y avons eu des nôtres en garnison ".

Ils me demandent en outre si j'avais des connaissances à Locminé et à Josselin ; je leur dis oui, que j'en avais et que s'ils me conduisaient dans l'une ou l'autre de ces places, j'y aurais trouvé des connaissances. Les gendarmes nous passèrent et s'en furent vers Locminé.

Ensuite, ils voulurent savoir si je connaissais quelques officiers supérieurs ; je leur en nommai plusieurs ; alors je leur dis de me laisser libre pour m'en retourner à la maison, ne fût-ce que pour ma famille et qu'ils ne devaient pas arrêter les voyageurs ; ils me demandèrent qui était celui qui m'accompagnait, lorsqu'ils me prirent ; je leur dis que je ne le connaissais pas ; ils me dirent que c'était un brigand, ainsi que moi ; je leur dis que c'était la dénomination qu'ils donnaient toujours aux pauvres et malheureux cultivateurs ; ils me dirent que je n'en étais pas un et que je ne travaillais pas la terre ; je leur dis qu'ayant le moyen de la faire travailler à ma place, je n'étais assujéti à le faire qu'autant que je voulais ; là-dessus, ils se turent et commencèrent à vouloir m'infatuer pour avoir de l'argent ; mais je ne me prêtai pas aussitôt à les satisfaire, jusqu'à ce que j'eusse stipulé mes conditions ; je leur dis qu'après leur avoir donné mon argent, ils n'auraient pas eu plus de regards pour ma personne, mais que, si je leur en donnais, ce ne serait qu'à condition de le réclamer s'ils m'eussent conduit avec eux à Josselin. Ils virent probablement que je leur raisonnais juste et Dieu me donna assez de sang-froid et de courage pour me bien défendre pour procurer ma délivrance et liberté. A la fin, je leur donnai 12 francs pour mon élargissement, après leur avoir dit et qu'ils eurent observé que j'en avais dépensé autant à Josselin ; ils me dirent : " Nous te ferons foutre en prison et tu sortiras quand tu pourras " - " Demain même, et peut-être je n'y entrerai pas ; mais aussi, vous autres, pour arrêter les voyageurs, vous devez y être mis ". Il y eut un ou deux qui dirent : " Sacré Jan-foutre ! " - " Eh ! leur dis-je, voilà 12 francs. " Je leur aurais bien donné tout ce que je possédais en argent sur moi pour me défaire d'eux, plutôt que de me voir traîner à une prison ou mort inévitable. Je donnai mes francs dans un grand village sur la gauche de la grande route, derrière une maison, dans une aire à battre, en dehors du grand chemin qui conduit de Locminé à Josselin ; mes 12 francs donnés, ils eurent l'humanité de me laisser rétrograder sur mes pas et reprendre ma première route ; je fus bien aise en me voyant débarrassé de mes ennemis.

Aussitôt que je fus dégagé de mes nouveaux hôtes, je me mis à suivre à pas lents encore quelque temps la grande route, pour ne pas leur donner lieu d'aucun soupçon ; je rencontrai encore d'autres soldats dans la grande route qui m'arrêtaient derechef ; mais ce ne fut que pour un instant ; aussitôt que je fus à 5 ou 600 pas, j'escaladai un fossé et fus à tort et à travers sur les compagnies. J'arrivai sans le savoir dans un château dans Moréac, où était une partie de nos blessés de la bataille du Port-du-Loe et de Grand-Champy ; je leur contai mon aventure et de les réjouir et divertir. Le chirurgien La Trehonnais, dit St Hubert, ainsi que M. Durban, de Malabry-Juestembert, me firent rafraîchir d'un coup de bon cidre qui, je vous assure, me fit beaucoup de bien.

Au bout d'une heure ou deux de repos, je continuai ma route, passant par Moréac pour me rendre à Remungol, lieu de ma résidence ordinaire. J'arrivai à 11 heures ou plutôt au village de Kerriec, lieu de la résidence de mon cama-

de Sauvé ; je frappai à la fenêtre pour me faire ouvrir la porte ; il y avait encore de la lumière dans la maison ; les gens de la maison demandèrent qui c'était ; je m'annonçai et ils me reconnurent à la voix ; ils furent extrêmement étonnés de m'entendre parler à cette heure de la nuit, eux à qui mon camarade avait dit qu'immanquablement j'étais fusillé et qu'il avait même entendu les coups de fusil ; ils m'ouvrirent la porte et furent ravis de joie en me voyant sain et sauf de retour ; ils me dirent qu'ils avaient prié Dieu pour le repos de mon âme, me croyant mort.

Je leur contai mon aventure en entrée et demandai ensuite où était mon camarade ; on me dit qu'il venait, il n'y avait pas longtemps pour s'en retourner à sa maison du champ qui était un sous-terrain qu'il fit faire. Je fus le trouver et nous nous embrassâmes aussitôt mon arrivée et après, je lui racontai toute l'issue de ma bonne et mauvaise fortune ; là-dessus, nous nous reposâmes après nos prières dites.

Le lendemain matin, je retournai à mon village de Keréré, chez la veuve Le Dot, famille respectable et nombreuse et à laquelle je suis redevable de ma sûreté et conservation, ils me firent un souterrain pour me mettre à l'abri des poursuites ; je dois en outre aux bons villageois de Kergal, Kerascouet, Kersuillet, Kerorno et autres, les plus grandes obligations pour leur bonté et leur affabilité.

A propos de Kerascouet, je mentionnerai un attentat des plus atroces qu'on puisse voir ; M. Dastumer, prêtre, lisant son bréviaire dans un champ, au-dessus du village, fut saisi par 4 républicains et bayonneté sur la route de Locminé ; on entendit les cris qu'il poussait aux cieux et les lamentations qu'il fit avant d'expirer, de Locminé même. L'histoire des peuples barbares n'offre pas pareil exemple de cruauté et de brutalité.

Je l'aimais parce qu'il a été un de mes précepteurs et m'a souvent dit mes leçons, fait mes compositions en français et corrigé en latin.

M. Briant, de Locminé, a été aussi mis à mort par eux et je crois aussi bayonneté. M. Le Turnier, prêtre, a été de même pris dans un champ entre St Thuriau et St Hilaire, c'est-à-dire entre Pluméliau et Baud, et duquel j'ai vu la loge que les habitants des environs lui firent dans le temps qu'on exigeait le serment impérieusement du clergé. Un gendarme arriva à lui dans sa loge ; il en sortit à 4 ou 5 heures du matin ; le gendarme l'atteignit, mais il prit le gendarme au collet et l'arrêta, fut un peu plus loin ; les républicains l'atteignirent et le bayonnetèrent aussi inhumainement. Les deux jeunes gens qui étaient des villages voisins de Kerhoh et de Kerméhin, parvinrent à se sauver et rapportèrent aux autres personnes son massacre.

Il est inconcevable de se figurer des barbaries aussi inouïes ; on ne peut concevoir comment des chrétiens aient pu avoir des âmes aussi féroces.

Je partis de Kerhervé pour aller à Kergal, parce que je reçus à Kerhervé des visites républicaines ; de Kergal, je fus à Kerorno, et de là, à Kerentrépé en Guénin, où j'avais été invité longtemps avant, ainsi que dans d'autres lieux.

Je reçus un asile, ou plutôt deux, par recommandation des messieurs prêtres, amis et personnes vertueuses, aussi généreusement que dans les villages ci-dessus, mais où j'eus à essayer encore plusieurs terribles crises.

DEUXIÈME
MÉS AVENTURE

La première fois fut un lundi ou mardi ; un sergent de Baud, nommé Morizon, marié après la déroute de Machedoul à la fille d'un sergent du temps du roi, nommé Le Leuch, vint dans le village de Kerentrépé

pour prévenir les habitants d'aller payer leurs contributions à Baud ; j'étais dans l'escalier du grenier, à côté, à dire mes prières du matin, quand il passa dans le village ; je le vis par la petite fenêtre donnant sur la rue, mais alors,

Je n'y fis pas beaucoup attention ; je n'avais ordre d'arrêter personne alors, mais seulement de me tenir sur mes gardes ; sans cela il aurait pu être arrêté par moi ou par d'autres. Les sommations faites, il s'en fut plus loin ; les personnes de la maison lui demandèrent s'il venait des soldats ou gendarmes après lui ; il leur dit que non ; mes prières faites, je descendis dans la chambre, et de là, dans la cuisine ; la maîtresse de maison faisait cuire ma soupe, et moi j'étais assis auprès du feu ; nous commençâmes à nous égayer sur le compte du sergent et à bafouer les républicains ; mais notre amusement ne dura pas longtemps.

Le fils et la servante de la maison travaillaient dans un champ proche de la maison ; ils virent les gendarmes venir au village ; la servante, aussitôt qu'elle les vit, accourut me prévenir ; les gendarmes, la voyant venir à grands pas vers la maison, se mirent aussitôt à se hâter ; les portes de la maison étaient fermées avec des traverses de bois ou loquets en forme de rouleaux. La servante, arrivant à la maison, demanda pour qu'on lui ouvrît la porte, parce qu'elle ne voulait pas l'ouvrir elle-même, voyant les gendarmes à ses talons ; il y avait, à côté de la porte, une petite ouverture par laquelle on pouvait mettre la main pour repousser les rouleaux de bois en dedans. La maîtresse lui dit : " Ouvrez-la ". Heureusement pour moi, je ne parlai pas ; elle l'ouvrit ; la première chose que j'entendis après que la porte fut ouverte, fut le roulement des fusils et leur cliquetis ; je me détournai de ma chaise et aperçus les jambes des républicains (à travers du dard et drossait de pierre, sur lequel on mettait les potsées de lait et autres ustensiles de cuisine) qui entraient par l'écurie dans la maison ; je me levai d'auprès du feu, fis le tour de la chaise dans laquelle j'étais assis, pris la porte qui était à ma gauche pour entrer dans ma chambre le plus vite que je pus, ayant la maîtresse de maison et la servante debout dans la cuisine pour empêcher ma vue aux républicains, je ne fis pas beaucoup de bruit n'ayant que mes bas aux pieds, parce que je n'avais mes sabots auprès du feu ; j'agis en outre avec toute l'agilité et la prudence possible et, rendu dans la chambre, le premier coin qui se présenta à ma vue me servit d'asile. Je me fourrai derrière une armoire et restai là, debout, pendant que les républicains furent à faire la fouille dans la maison ; non sans frayeur, mon âme palpait dans le corps comme le mouvement d'une montre.

Les républicains, en entrant dans la cuisine, demandèrent à la femme et à la servante pourquoi elles avaient peur ; leurs réponses furent bien appliquées à la circonstance ; elles leur dirent : " On a toujours peur de vous, quand vous entrez pareillement armés dans une maison ". Un tailleur qui travaillait dans la grange pour moi vint pour son dîner et entra par la porte de la chambre dans laquelle je m'étais caché ; les gendarmes demandèrent qui était celui qui s'était caché dans la chambre. La maîtresse de maison resta interdite, parce qu'elle ne m'aurait jamais dénoncé. Le tailleur, ne sachant pas que j'étais fait usage de cette démarche que j'ai mentionnée ci-dessus, avant son entrée dans la chambre, se présenta aux républicains en y entrant lui-même ; les républicains lui demandèrent : " Pourquoi aviez-vous peur ? ". Le tailleur resta interdit ; à la fin, il leur dit : " Est-ce que vous ne me connaissez pas ? " Un ne partie des gendarmes entra dans la chambre, regarda à droite et à gauche ; moi, je les voyais, et eux ne me voyaient pas ; je n'étais pas encore trop caché et je profitai du bruit pour me cacher davantage ; ils commencèrent à fouiller, regardèrent les deux lits qui étaient dans la chambre ; un d'eux vint à deux pas de moi et avança le bout de son mousqueton précisément à l'endroit où je m'étais placé, et frappa de son mousqueton un paquet de chanvre que j'avais au-dessus de moi et faillit m'atteindre du bout de son canon. Les autres montèrent au grenier et y firent la fouille. Après n'avoir rien trouvé, ils descendirent, regardèrent encore une fois les deux lits, virent dans la chambre un lièvre éventré et des collets suspendus, demandèrent au garçon de la maison son fusil ; le garçon leur dit qu'il n'en avait pas ; ils lui dirent : " Comment as-tu donc pu prendre ce lièvre ? - Avec mes collets. - Et comment donc ce lièvre a-t-il été entamé ? - Le chien lui a fait ce que vous voyez. - Pourquoi encore avez-vous eu peur ? ", dirent-ils en s'adressant à la femme et à la servante. " Parce que vous êtes toujours à craindre ". Et au jeune homme : " Pourquoi avez-vous peur ? " - " Je ne vous crains pas ", dit-il. Et ils lui dirent : " Samedi vous viendrez à Baud ". Au tailleur ils demandèrent : " D'où êtes-vous ? - D'une loge que j'ai

fait bâtir, nommée La Ville-Neuve, dans la lande de Coët-Coët"; et les gendarmes se regardèrent les uns et les autres, sortirent de la maison en riant.

La maîtresse, ainsi que tous ceux de la maison, sortirent après eux pour savoir quelle route ils avaient prise; ils étaient en outre très inquiets sur mon sort, ne sachant ce que j'étais devenu, si j'étais sorti par la porte de la chambre ou si une partie des gendarmes m'avaient pris et conduit avec eux. Dans cette triste inquiétude, ils regardèrent à droite et à gauche parmi les républicains pour voir s'ils m'auraient vu parmi eux; ne m'ayant pas aperçu, ils s'en revinrent à la maison et, en entrant, ils se dirent les uns aux autres: "Qu'est devenu ce pauvre misérable monsieur?" Une partie répondit: "Nous n'en savons rien; il est cependant probable qu'il ne s'est pas laissé prendre, car nous ne l'avons pas vu avec les autres". A la fin, ils commencèrent à parcourir les chambres en priant Dieu et en m'appelant et en me disant que les républicains s'étaient éloignés; moi je ne répondis pas aux premiers appels, mais, lorsque je les entendis dire que le détachement s'était éloigné, je leur parlai en me retirant de derrière mon armoire.

Je leur dis que j'avais vu 3 ou 4 gendarmes et qu'un d'eux manqua de me toucher à la tête ou au dos du bout de son canon, et que j'avais entendu distinctement le bruit ainsi que les conversations qu'ils eurent ensemble depuis l'entrée jusqu'à la sortie de la brigade.

Après cette fatale rencontre, nous remerciâmes Dieu, et nous nous égayâmes sur nos aventures.

Je changeai de maison aussitôt, et m'en fus dans une autre du même village, de crainte que les personnes qui vivent souvent dans la première n'auraient dénoncé cette maison.

L'EXECUTION
DU CAPITAINE.

Dans cette seconde maison, un pareil accident et une rencontre aussi sinistre eurent lieu; je pris en pension avec moi le sergent de ma compagnie de chasseurs, nommé Jeah-Pierre RODIC, natif comme moi de Baud, pour me tenir compagnie.

Un jour où nous étions à faire notre cuisine, il fut invité par le nommé Jean MAIZAIN, propriétaire fermier de la métairie, de l'aider à raccommoder et hausser une porte sur ses gonds; ils étaient en ouvrage tous deux, lorsque la brigade des gendarmes de Baud arriva furtivement sur eux; ils parlèrent à mon sergent qu'ils connaissaient: "Te voilà donc dans ce pays-ci?", lui dit un qui arriva à la porte de la chambre. "Oui", répondit-il. Et l'homme de la maison dit qu'il y travaillait. J'étais dans la cuisine, lorsqu'ils arrivèrent, mais aussitôt que je les vis, je montai dans le grenier me cacher dans un tas de foin. Mon camarade, aussitôt que le gendarme s'éloigna un peu de lui, prit le large et commença à courir de toutes ses forces et ils le poursuivirent une bonne lieue; c'était un jeune homme de 5 pieds, 5 à 6 pouces, qui courait bien et très légèrement, de manière que les gendarmes ne purent l'atteindre.

Quelques semaines après, il fut pris; mon brave capitaine fut pris aussi ce jour-là par les gendarmes, conduit à Baud et fusillé dans la cimetière en présence de son vénérable vieillard de père et d'une partie de sa famille, par des bandits de la première classe. L'oncle de mon sergent, nommé Jean-Claude, fut trouver l'ex-représentant Corbel et lui dit que, s'il faisait fusiller son neveu, il le fusillera lui-même; c'est ce qui fut cause de son élargissement et de sa traduction à l'armée républicaine du Rhin.

Un nommé Le Terrien ne faisait que vociférer dans les rues de Baud, tandis qu'on menait le brave et digne capitaine royaliste à la mort; en passant à la fenêtre de sa mère, il vomit des imprécations qui m'ont été rapportées et dites depuis.

Mon très digne capitaine mourut avec un courage peu commun; on voulut lui bander les yeux; ils ne le voulurent jamais. La grâce qu'il leur demanda

avant de mourir fut de le laisser pendant quelque temps implorer la miséricorde et l'assistance de Dieu pour la délivrance de son âme. La prière faite, il se leva, embrassa son père avec affection, l'encouragea à tenir ferme dans le parti de son Dieu et de son roi légitime, et fit voir à son père, au dernier moment de sa vie, un amour et une tendresse ainsi qu'un dévouement plus qu'héroïque. Partie des spectateurs furent attendris jusqu'aux larmes de cette scène tragique et de cette mort édifiante.

Je l'avais toujours considéré pour une personne d'un caractère brillant et d'une vertu consommée et qui, à la bravoure et à l'intrépidité, joignait un fond enraciné de religion et des vertus ultramontaines.

Lorsque mon capitaine et mon sergent furent pris, il ne me resta d'autre camarade pour me tenir compagnie, de temps en temps, que M. Mathurin Jan, nommé Sauvé; mais, grâce à Dieu, j'en fis dans tout le pays, car, partout où j'allais, j'avais des camarades et des amis, tant parmi les jeunes gens que parmi les pères et mères de familles, et j'étais même parvenu à obtenir de la considération de leur part, avec leur amitié; j'étais en quelque sorte leur conseiller et leur homme d'affaire dans leurs petits différends de famille et j'étais prié d'aller de village en village déchiffrer leurs titres et autres papiers de famille.

Les jeunes gens se faisaient un plaisir de me suivre, lorsque je les priais de m'accompagner; à mon tour, je me faisais un devoir de les suivre dans les paroisses d'alentour; je suis même passé en vue et parmi les républicains avec eux, sans qu'aucun d'eux ne m'ait dénoncé; ils me devançaient en passant les routes, de crainte qu'il ne me serait arrivé quelque mal et, lorsqu'ils apercevaient les républicains, ils me disaient d'ôter mes cravates et de déboutonner le collet de ma chemise; ils prenaient plaisir à cacher mon nom et ils m'en donnaient à leur loisir, hors et dans les endroits de mes résidences; et quand ils me recontraient, ils me disaient: "On a demandé de vos nouvelles dans tel lieu, mais nous avons donné tel nom et nous vous appellerons de ce nom-là, jusqu'à ce que vous en ayez donné un autre". Ils portaient leur extrême amour à mon égard, lorsque les républicains faisaient des fouilles, jusqu'à venir de loin eux-mêmes, ou envoyer des personnes de leur famille me prévenir.

L'INCIDENT
de MORÉAC.

Un jour, entre autre, je fus à Moréac faire visite à un ecclésiastique nommé M. Stéphane; ce respectable ecclésiastique m'aimait au point qu'il conseillait aux habitants des campagnes de me recevoir et loger. Je restai donc deux jours avec lui, et, lorsque je partis pour m'en retourner à ma résidence habituelle, son domestique Yves Le Roy, mon grand ami, maître armurier, serrurier et horloger avant la Révolution, âgé d'une cinquantaine d'années, se proposa de venir me conduire et me servir d'éclaircur pour passer la grande route; je la passais très souvent sans guide, mais c'était par mesure de sûreté qu'il se mettait toujours en devoir de me rendre de pareils services. Nous la passâmes donc cette fois, alternativement; après l'avoir passée, nous restâmes converser dans un champ pendant une demi-heure ou une heure avant de nous quitter. Nous nous embrassâmes avant de nous séparer et chacun de nous, après, prit sa route pour s'en retourner chez lui; il n'y avait pas 5 ou 10 minutes que je venais de la quitter lorsque je rencontrai la brigade de Loméné. Le brigadier me demanda en français d'où je venais et où j'allais; je restai muet à son interrogation et marchai toujours. (Une fois le temps, je me faisais un plaisir, par précautions, de prendre de la terre et de m'en frotter les mains et la figure, et, lorsque je me rendais au lieu de ma destination, je me lavais et n'en étais que plus beau). Il m'interrogea ensuite en breton de la même manière, me demandant: "A beh leh é ted hui ? émen menh é hed-t-hui ? (Où venez-vous ? où allez-vous ?). Je lui dis dans la même langue: "E tan a Vourlec" (Je viens de Moréac). - "Ha émen é hed-t-hui ? é laras éon ? (Et où allez-vous ? dit-il). - "D'er gêr, é laras mé" (A la maison, lui dis-je). - "A beh leh oh hui, e rescondas éon ?" (Où êtes-vous, répondit-il ?). - "A Remungol, é rescondas mé" (De Remungol; répliquai-je). - "A hui e huas kavet gendar-mett éh hou hent ?" (Avez-vous trouvé des gendarmes sur votre route ?). Je res-

sourd à ces paroles. " Ha lui e hues guilet gendarmett é passein dré zé, got ur vouch ihuelloh ?" (Avez-vous vu des gendarmes passer par là, d'un ton plus rauque ?). " Me laras dehou : me gred é hes passed ré dré en hent-zé ". (Je crois qu'il en a passé par ce chemin-là), lui dis-je en montrant le chemin que j'avais à ma droite. " Mat-eroualh, e laras éon ". (Don, me dit-il).

Effectivement, il y en avait d'autres qui venaient d'y passer dans le moment, sans que mon compagnon ni moi les vîmes dans notre route ni pendant notre conversation. " Peh hent ou des ind kemeret, é rescondas éon ?" (Quelle route ont-ils pris ? répliqua le brigadier). Je lui montrai un chemin qui se présentait à ma droite en disant : " Hen eh " (celui-là). Je passai devant eux sans qu'ils m'arrêtassent ; ils me regardaient et me considéraient, mais ils me laissèrent néanmoins poursuivre ma route. Du premier coup que je les vis, je changeai ma marche et tâchai de contrefaire celle des bons cultivateurs. De temps à autre, après les avoir dépassés, et m'en allant du côté de Remungol, je regardai par-dessus mes épaules pour voir si je les avais vus me suivre ; mais non, ils restèrent quelque temps à me regarder par derrière ; j'avais encore mes poches pleines de livres en passant près d'eux et parmi eux ; étant rendu à 5 ou 600 pas d'eux, je repris ma marche ordinaire et plus qu'ordinaire, parce que j'accélérais le plus que je pouvais. Et je fus même jusqu'à courir pendant quelque temps ; je ne sais si les gendarmes m'aperçurent à manoeuvrer mes jambes et défilé de la serte ou s'ils ne le virent pas ; mais je sais qu'ils suivirent à peu près la même route que moi et qu'ils passèrent dans le village où je faisais ma résidence et dans celui dans lequel j'allais me promener presque tous les jours et qui n'était éloigné du premier que d'un petit demi-quart de lieue. Ils me demandèrent aux portes des maisons et ils reçurent d'eux des réponses conformes à leurs demandes.

Je fus bien content de mon esprit et tout-à-fait satisfait de mon génie, ce jour-là, parce qu'ils me suggérèrent de rester me reposer sous un grand soleil dans une petite lande entre Kérascouet et Kerosquéric, avant de me rendre à mon logement, et ce fut ce qui me sauva.

Je demeurai sur les campagnes jusqu'au moment où une partie des chefs de l'armée royale et catholique de Bretagne donna les ordres pour accorder la liberté de se rendre dans les villes à tous ceux qui auraient voulu le faire, et qui pouvaient espérer obtenir une amnistie ; il y en eut plusieurs qui profitèrent de ces ordres et que je vis après dans les campagnes, après qu'ils eurent fait leur soumission aux préfetures et sous-préfetures. Je les voyais se promener dans les villages et venir me voir et me le dire avec un air de confiance de n'être pas inquiétés ni vexés désormais par les républicains.

Je me résolus aussi, après mûre délibération, d'éprouver si j'aurais pu avoir les mêmes avantages ; avant d'en faire la démarche et de me mettre en chemin pour Vannes, j'eus soin de consulter plusieurs personnes et principalement plusieurs prêtres pour leur demander leur avis à ce sujet, étant déterminé à faire une tentative pour connaître l'esprit des partisans de la nouvelle organisation républicaine. Je m'adressai, à M. Talmont, à M. Guillemo, à M. Morvant, curé de Pluméliau, à M. Robino, à M. Stéphane ; ils me dirent d'aller si j'avais envie de faire un voyage, et de venir leur en apporter la nouvelle ; mais, me dirent-ils, vous n'êtes pas coupable et vous allez vous rendre ; vous feriez mieux de rester parmi nous ; si nous avons du loisir, nous vous donnerons des instructions ; d'ailleurs, l'ouvrage ne nous manquera pas et vous nous rapporterez fidèlement ce que l'on vous dira.

Pour cet effet, je fus à Vannes trouver le Préfet avec mon hôte chez lequel je demeurais ; nous partîmes tous deux pour la ville d'Auray et nous fîmes descendre et souper à la maison d'un négociant nommé M. Delorme, ci-devant officier au régiment de Walsh, et qui s'était marié au commencement de la Révolution à Mademoiselle Sophie Brunet, dont le père était ancien négociant. Je logeais

VERS LA PACIFICATION
et
LA SOUMISSION.

chez M. Delorme qui, je crois, était natif de Marseille. Cette nuit-là, il nous reçut on ne peut mieux, me donna une très belle chambre et je dis à mon hôte de venir avec moi et que nous allions choisir une auberge pour mettre le cheval ; après que nous eûmes soupé chez le négociant, nous nous en fîmes dans la rue de la Congrégation qui mène au St Esprit, chez des personnes qu'on nous enseigna pour bonnes royalistes, et nous y fîmes entrer le cheval à l'écurie ; ensuite, nous prîmes chacun un verre de vin et je recommandai bien aux personnes de la maison de donner à manger et à boire à mon hôte et de le bien loger et je m'en revins à mon logement. J'embrassai Madame Delorme avant d'aller me coucher ; je dis mes prières et m'en fus dormir ; je dormis comme un bienheureux toute la nuit. Le lendemain matin, je me levai à 6 ou 7 heures ; il n'y avait personne de levé dans la maison que la servante ; elle m'offrit du thé, mais je la remerciai.

Je fus trouver mon hôte et nous déjeunâmes ; dans le courant de la matinée, M. Delorme fut levé ; je fus lui souhaiter le bonjour et le prier de m'écrire ce qu'il m'avait promis ; il me donna une lettre ; mon hôte se promenait sur la place.

Je louai un cheval pour me porter à Vannes, car nous n'avions, entre mon hôte et moi, qu'un cheval, le jour précédent, mon hôte vint avec moi ; je reçus une lettre de recommandation pour mon introduction chez le Préfet, et nous partîmes.

Avant de nous rendre d'Auray à Vannes, le temps fut si orageux et si pluvieux que nous fîmes tous deux transis et obligés de nous arrêter à la Madeleine. Nous fîmes faire un tour à Vannes à pied et je cherchai les logements de mes connaissances et nous retournâmes loger à la Madeleine.

Le lendemain matin, je me déterminai avec mon hôte à rentrer derechef en ville, et, avant d'aller trouver le Préfet Jullien, je m'informai où demeurait M. Raoul, mon ancien chef de canton, mais qui, depuis la première pacification, s'était retiré à Vannes pour enseigner la jeunesse de cette ville et de la campagne qu'on envoyait à l'école ; il en avait plusieurs ; il était bien instruit dans les langues françaises, bretonnes et latines ; aussi ne manquait-il pas d'écouliers. Etant rendu chez lui, il nous fit, à mon hôte et moi, prendre le thé ; je l'invitai à avoir la complaisance de me rendre service pour mon introduction chez le Préfet. Il me dit qu'il avait à l'école deux jeunes fils de M. Boulé, secrétaire du département, et que, pour faciliter mon entrevue avec le Préfet, il se proposait de venir avec moi chez lui et de lui parler des raisons de ma venue dans la ville.

Etant rendu chez lui, il lui parla en ma faveur et je n'eus que quelques paroles à dire pour ma justification. Sorti de chez lui, je fus me promener dans la ville avec mon hôte et conducteur et, à 10 heures le lendemain matin, je me rendis à la résidence du Préfet, précédemment celle de Mgr l'Evêque ; j'étais accompagné de mon hôte et de M. Raoul, mon introducteur.

On nous fit attendre jusqu'à ce que le Préfet fût rendu, ainsi que son secrétaire. Je restai quelque temps à discourir et me chauffer à un poêle dans le corridor du palais avec 3 ou 4 soldats ; il y en avait un qui était de la paroisse de Camors qui commença à m'interroger et me demanda d'où j'étais et ce que j'étais venu faire au département ; je lui dis que j'étais de Baud et que j'avais des affaires à faire au département. " Et vous, dis-je en breton, d'où êtes-vous ? - Je suis de Camors. " - " Mon père était de là ", lui dis-je. Il m'interrogea encore sur différentes choses. Au bout d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, je vis arriver M. Raoul et le secrétaire du Préfet ; ils m'introduisirent dans la grande salle de Préfecture et me firent revenir de la grande salle dans le corridor, et du corridor on me dit d'entrer dans un salon à gauche du salon premier ; j'entrai dans un second dans lequel était le Préfet à se chauffer. Aussitôt qu'il nous vit, il se leva et tourna le dos au feu. Rendu en sa présence, je lui remis la lettre de recommandation de M. Delorme. Après l'avoir lue, il se détourna contre moi, se plia et remit ma lettre sur la table qui était devant lui et me demanda quelle ville je voulais prendre pour ma résidence ;

je lui dis : AURAY. Puis il commença à me faire quelques réprimandes sur le parti de mon Dieu et de mon Roi que j'avais embrassé ; il me dit en outre, en parlant à mon hôte : " Cet homme-là est-il aussi des vôtres ? " - " Non, lui dis-je, il est marié et a femme et enfant ". M. Raoul sortit et s'en fut, M. Boulé de même, et nous restâmes tous deux en présence du Préfet ; il se plaça une seconde fois et prit un morceau de papier d'un tiroir d'une petite table qu'il avait devant lui et écrivit quelques lignes dessus, y apposa son nom et me le remit en me disant : " Montez en haut ". Je le saluai profondément et le remerciai de sa bonté ; je montai au troisième ou quatrième étage du palais épiscopal, lequel s'appelaient chef-lieu du département ; je montai, et la première chose qu'on me demanda fut mon nom et mon surnom ; ensuite, ils prirent mon signalement et me demandèrent si je connaissais M. Durban de Malabry-Questembert ; je ne leur répliquai aucun mot à ces paroles ; je leur demandai uniquement si tout était fait ; ils me dirent que oui et que je pouvais descendre, mais qu'il fallait passer par un troisième bureau ; on me donna, au troisième bureau, une sauve-garde et me la lettre du Préfet tout imprimée et on me dit de rétrograder pour le Préfet. Je m'en fus chercher le trouver et il y apposa son nom ; il me les remit et je le remerciai de son attention. Je dis alors à mon hôte que nous devions partir dans un insrant ; nous saluâmes tous les deux le Préfet, et ensuite nous partîmes.

Rendus à la Madeleine, nous prîmes nos chevaux, les montâmes et partîmes pour Auray. Rendus à Auray, nous entrâmes chez M. Delorme et je lui donnai connaissance de ma réception chez le Préfet et des pièces que j'avais reçues. Il me demanda si j'étais d'avis de demeurer à Auray ; je lui répondis que non ; qu'au contraire, j'étais décidé à m'en retourner derechef sur la campagne ; il finit par me dire de faire à ma volonté, mais que si j'avais voulu rester, il m'aurait donné un logement. Je lui en sus beaucoup d'obligation et je le remerciai infiniment de son excellente bonté. Il me dit en outre : " Il y en a plusieurs ici, comme MM. Rohu, Marmouss, Bellefonds, etc... " Il me demanda si je les connaissais, je lui dis que je croyais les connaître.

Quelques moments après, je dis à mon hôte : " Allons, mon très cher ami, partons ". Il prit son cheval, et moi je payai celui que je louai, et nous partîmes. Rendus au dernier faubourg d'Auray, je lui demandai s'il avait besoin de prendre quelque chose avant son départ ; il me dit qu'il aurait bien pris un morceau. Nous entrâmes dans une auberge et nous mangeâmes un morceau de jambon et des œufs fricassés et fîmes un coup ou plusieurs, mais sans nous enivrer ; nous sortîmes après et prîmes notre route pour Guénin, jusqu'au village de Kertré où nous faisons notre résidence.

Huit ou dix jours après, je vis arriver ma mère, tout éplorée, de grand matin, à 5 ou 6 heures, avec une lettre qu'elle avait reçue pour me faire venir de la part de M. Delorme ; elle me l'apporta elle-même et partit, pour cette cause, de chez elle à 3 ou 4 heures du matin ; elle lui fut remise par une bonne fille ou femme qui vint exprès de la part de M. Delorme la lui porter, et cette personne fut même questionnée sur la place de Baud par les gendarmes sur sa mission, avant qu'elle entrât chez ma mère ; mais elle avait la lettre cachée au fond de la coiffe, et ma mère me dit en riant qu'elle s'était décoiffée en arrivant et qu'elle ne savait pas ce que cela voulait dire, jusqu'à ce qu'elle lui en eût remis la lettre ; elle me la donna et je lus que M. Delorme m'invitait à retourner à Auray, suivant l'ordre qu'il avait reçu de la part du Préfet ; il me marquait en sus que, si je ne voulais pas me rendre à Auray, d'écrire moi-même au Préfet pour son entière décharge. C'est ce que je fis dans le courant de la journée, en annonçant au Préfet que le mauvais temps et le mauvais état de ma santé ne me permettaient pas d'habiter à Auray ni dans d'autres villes, mais bien les campagnes ; je ne me souviens positivement pas des phrases du contenu de ma lettre.

LA MORT de JEAN JAN
et de quelques AUTRES CHEFS.

Je n'ai pas eu le souvenir de faire mention, aux temps et lieux, des morts cruelles et lamentables de mes premiers chefs : MM. Jean JAN et Claude LE COURIEREC de Jugon et de Talhouet, ainsi que de M. Armel LE ROHO, de St Corentin

en Baud ; je ne me souviens pas présentement des noms de plusieurs autres jeunes gens tués dans la première guerre et entre la seconde, et dans la seconde.

M. Jean JAN et Claude LE COURIEREC, surnommé l'Invincible, furent pris le 24 juin 1796, jour de la fête de Saint Jean ; je ne sais si les coquins de gendarmes eurent avis qu'ils avaient arrêté quelques chose d'extraordinaire pour la fête de Saint Jean, ou s'ils prévirent quelqu'un d'aller les voir et se réjouir avec eux sur les campagnes ; comme j'ai eu différents rapports de part et d'autre concernant leur prise et leur genre de mort, je ne saurais auquel ajouter foi, mais je me tiendrai toujours au rapport plus fondé.

Le 24 juin 1797, les gendarmes de Baud, Pontivy, Hennebont et ailleurs, avec des détachements de troupes, furent réder dans les paroisses de Quistinic, Baud et Melrand ; il y avait depuis la guerre un détachement de jeunes enfants de Paris dont les plus âgés pouvaient avoir 16, 17 ou 18 ans, d'autres de 12, 13, et 14 ans ; ils étaient, je crois, 17 en tout.

M. Jean JAN, passant avec sa colonne venant du côté de Pluvigner, et traversant la grande route de Baud à Hennebont, les rencontra et leur demanda : " Jeunes gens, où allez-vous de ce pas ? " - " Nous allons, dirent-ils, à Lorient. " - " Quoi faire ? ", répliqua-t-il. - " Nous embarquer pour les colonies françaises. " - " Eh bien, leur dit-il, je m'en vais vous arrêter, et si vous êtes contents de servir parmi nous, je vous donnerai de l'emploi et vous serez placés, comme nous autres, dans de bonnes maisons sur les campagnes, et quand nous aurons besoin de vous, vous viendrez avec nous. " Il y avait parmi nous alors, et même à cheval, à côté de M. Jean JAN, 2 ou 3 gentilshommes du pays dont j'ai oublié les noms, mais que je connaissais parfaitement bien et qui approuvèrent l'idée de M. Jean JAN, en disant qu'il pouvait tirer un bon parti de ces jeunes gens. " Savez-vous lire et écrire ? ", leur demandèrent-ils. - " Oui ", dit une partie. - " Eh bien ! suivez-nous ". Nous traversâmes la grande route et fîmes du côté de Baud, Quistinic et Melrand, et on les plaça dans des maisons sur les campagnes ; ils servirent avec nous dans la première guerre et, après la première reddition, ils restèrent encore paisibles sur les campagnes. On m'a dit que les républicains, passant par le château de Villeneuve en Quistinic, ce jour-là, il y eut un des plus grands des parisiens qui était alors vacher dans la maison du château qui fut pris par les républicains et le menacèrent de le fusiller aussitôt qu'ils le prirent, le mirent même à genoux et lui enjoignirent de dénoncer MM. Jean JAN, l'Invincible et tous ceux qu'ils connaissaient dans le parti des royalistes ; on dit qu'il tint ferme et qu'il ne voulut rien dénoncer ni avouer ; ils le laissèrent à la fin. M. Jean JAN, connaissant sa fidélité, lui donna un écu de 6 francs et le fit habiller à neuf et eut beaucoup de confiance en lui ; M. l'Invincible en avait aussi un qu'il habilla de même et le prit pour son domestique ; je l'ai vu venir à Baud entre les deux guerres avec la mère de M. l'Invincible chez ma mère. Je l'aimai beaucoup et ma mère aussi. Les autres étaient ailleurs.

Le 24 juin 1798, ils firent une même fouille dans les mêmes paroisses. Ils rencontrèrent encore des parisiens, les mirent à genoux comme précédemment en les contraignant d'avouer où étaient MM. Jean JAN, l'Invincible et autres. On dit qu'il y en eut un qui dénonça cette fois que ces messieurs, avec beaucoup d'autres, n'étaient pas bien loin. Les républicains, quand ils virent cela, le prirent et forcèrent de les suivre en le menaçant à tout bout de chemin de le fusiller s'il ne les conduisait pas où ils étaient.

En passant par le village de Kerlay, en Melrand, la fille de la maison aperçut les républicains et se mit en devoir de courir de toutes ses forces pour aller prévenir M. Jean JAN et Claude LE COURIEREC qui n'étaient pas bien loin. Les républicains l'aperçurent courir, tirèrent et lui cassèrent une cuisse d'une balle, virent après MM. Jean JAN et l'Invincible sortir d'une loge qu'ils avaient auprès, les poursuivirent à coups de fusil et blessèrent M. Jean JAN au côté, d'une balle dans un chemin creux qu'il y a entre Kerlay et St Rivalain. M. l'Invincible fut beaucoup plus loin et fut attaqué dans une lande à côté, par

la cavalerie ; ils tirèrent sur lui et il tira sur eux ; son fusil déchargé, il n'eut plus le temps de le recharger ; ils tombèrent sur lui à grands coups de sabre et le terrassèrent dans la lande ; il se releva, prit son fusil avec la bayonnette au bout et se défendit avec le courage le plus héroïque jusqu'à extinction de force et de vie ; ils arrivèrent alors plusieurs à lui et le prenant pour un allemand, ils le hachèrent à grands coups de sabre. Les républicains eux-mêmes me l'ont dit à Baud, que jamais ils n'avaient vu un plus brave ; aussitôt qu'ils le blessaient, il se relevait et se défendait avec plus d'animosité, et ce, jusqu'à ce qu'il perdit ses forces et sa vie.

M. Jean JAN ayant été blessé, il y eut des républicains qui le prirent et qui ne voulurent point lui arracher la vie tout à fait ; au contraire, ils eurent assez l'âme compatissante pour le mettre dans une charrette avec la fille de M. Lorcy de Kerlé qui eut la cuisse cassée, et les transportèrent de même à Pontivy. Etant rendus à Pontivy, on les mit tous deux dans le château en prison ; mais M. Jean JAN rendit l'âme quelques heures après son arrivée. La fille de M. Lorcy fut pansée et soignée et, quand elle fut guérie, ils eurent l'humanité de la libérer et de lui rendre la liberté de se rendre chez son père.

M. Arnel LE ROHO, de St Corentin, fut atteint d'une balle des républicains entre La Chapelle-Neuve, en Plumelin, et Kerdéhel en Daud ; il fut aussi blessé entre les hanches et les cuisses et, en passant la rivière d'Evel, près de Kerdéhel, il se noya. Ses camarades qui le suivaient, ne sachant ce qu'il était devenu, parce qu'il les avait priés de le laisser et de s'évader, s'informèrent le lendemain aux environs, pour savoir ce qu'il était devenu ; n'ayant eu aucun avis satisfaisant concernant sa personne, ils se mirent à le rechercher tout le long de la rivière d'Evel, près de Kerdéhel, en examinant dans le gué quelle direction il aurait pu prendre ; à force de tourner et chercher, ils le trouvèrent mort, avec son fusil à son côté et la banderolle passée sur ses épaules ; on trouva sur lui sa montre et son argent et il paraît certain que personne ne le vit se noyer. Son corps fut enterré sur les confins de Daud.

Ce sont de ces morts extraordinaires qu'ont cessé les vies et existences des plus riches, des plus vertueux, des plus religieux et des plus sincères défenseurs de l'autel et du tronc que Daud ait pu posséder en son sein, de temps immémorial. Aimés et estimés de tous les paroissiens, aimés et honorés de tous ceux qui ont eu l'honneur de les connaître, ils ont laissé après eux un deuil général dans les âmes des vertueux chrétiens et des bons royalistes de la paroisse.

J'ai eu le déplaisir et l'affliction de voir disparaître dans le temps que je pensais le moins, une trentaine de jeunes gens de la paroisse que je connaissais sans savoir ce qu'ils sont devenus, car journellement ce n'étaient que fusillades ; et lorsque nous nous rencontrions, ce n'était qu'après nous être cachés dans les tas de fagots, dans les champs de blé, dans les landiers et champs de genêts.

+++++ Route que j'ai fait dans l'évêché de Vannes, depuis mon départ de la maison jusqu'à ma rentrée à la fin de la première guerre et depuis la seconde jusqu'à mon départ pour l'Angleterre : Daud, etc... (voir le récit qui précède).

DÉPART d' A. LE LOUER
pour l' ANGLETERRE.

Revenu maintenant à la narration de mon mémoire, je dirai qu'en raison de mon refus de résider à Auray, le préfet donna ordre à toute la gendarmerie du Morbihan de me poursuivre et, en cas de prise de

corps, de me traduire dans les prisons ou de me fusiller sur-le-champ, suivant ce qu'on me rapporta. Le brigadier de la gendarmerie de Locminé, passant à St Jean-du-Poteau et dans plusieurs villages, dit aux habitants : " Nous avons ordre de donner une chemise blanche à M. Le Louer " ; mais, grâce à Dieu, ils ne purent jamais me prendre ; aussi avais-je mis toutes les précautions imaginables pour m'en garantir.

Au bout de trois semaines ou un mois, M. Pierre Guillemot Valentin me fit prévenir par M. Bachimont d'aller le trouver ; je m'en fus lui parler. Hendu au village de Berluherne en Blaudren, pas bien loin du château de Camzon, je l'y trouvai ainsi que MM. de la Bourdonnaye-Côtteandec, le chevalier de Troussier, Le Thiais, M. le Curé de Plaudren, M. Pobequin, dit Francoeur, avec lequel je liai connaissance, et plusieurs autres.

J'eus une conversation particulière avec M. Guillemot, lequel me fit la confidence qu'il avait reçu l'ordre de partir pour l'Angleterre et d'amener avec lui une partie de ses officiers, suivant le commandement que lui intimait le Général Georges Cadoudal, et que, si je voulais partager son sort, il m'invitait à le suivre. Je lui dis que, faisant profession de soutenir les mêmes causes, je me résoudrais à le faire, mais qu'avant de partir j'aurais désiré parler à ma bonne mère pour avoir quelque argent ; il me dit que cela n'était pas nécessaire et que je pouvais rester au quartier sans m'en retourner ; mais je lui dis : " Monsieur, si je pars, je ne veux pas faire la démarche avant de prévenir ma mère ; c'est elle qui m'a engendré et mis au jour, par conséquent je souhaite lui parler avant de partir ". - " Eh bien, me dit-il, revenez dans deux jours, car dans huit jours au plus, nous commencerons l'embarquement ; ou si vous voulez aller à Josselin, je vous y ferai conduire par des connaissances puisque vous y avez aussi des connaissances. " - " Non ", lui dis-je.

Le lendemain, je partis pour Guénin ; et de là, je fus prévenir ma mère de venir me parler ; je lui parlai dans le courant du lendemain et lui dis que j'étais décidé à partir pour Paris ou pour l'Angleterre ; ma mère, de son côté, me disait d'aller à Marseille, parce qu'on lui avait dit que j'aurais été très bien là et que je pourrais y aller en toute sûreté, car M. Delorme le lui avait promis. En outre, j'étais excité de demeurer dans le pays par le clergé et par les habitants qui s'offraient de me nourrir et de me loger ; les ecclésiastiques se faisaient un plaisir et un devoir de m'édouper si j'eusse resté.

Balançant tous ces partis et réfléchissant de quel côté je devais diriger mes pas, ayant reçu des lettres et des assurances de tous les lieux mentionnés ci-dessus, je me résolus, quoiqu'à regret, de partir pour l'Angleterre. Je reçus de ma mère une somme de 300 francs pour mon voyage ; je partis pour le quartier général qui était à Berluherne et y restai encore quelques jours avant mon départ et celui des autres Messieurs pour la côte.

Nous nous mîmes en route avec deux chevaux pour porter nos munitions jusqu'à notre lieu d'embarquement ; les noms de ces Messieurs étaient : Pierre Guillemot Valentin, adjudant général, - Evenc Hector, chef de légion, - Le Thiais, chef de légion, - le chevalier de Troussier, chef de légion, - Jean-Marie Hémely, chef de légion, - Gambert, chef de bataillon, - Audran, chef de bataillon, - Michel, chef de bataillon, - Falher Le Coble, chef de bataillon, - Pobequin Kergarnec, chef de bataillon, - Bachimont, chef de bataillon, - Joseph Lainé, chef de bataillon, - Alexis Le Louer, capitaine de chasseurs, - Grégoire Evenc, capitaine, - Charles Le Neillon de Pluvigner, capitaine, - Jean-Louis Pourchasse, capitaine, - Le Mercier de Grand-Champ, capitaine, - Julien Thomazic, capitaine, - Julien Guillemot, capitaine, - Pierre-Jean Cadoudal, capitaine, - Alexis-François Martin, capitaine, - Jean de Crach, capitaine, - Joseph Le Mer, capitaine, - Corriton, dit Guyonwarh, capitaine.

Notre nombre était de 24 personnes, tous bien armés et bien munitionnés. Nous partîmes de Berluherne pour Loperhet, Mériadec, Coëtal, Locmaria, Pont-Sal, Plougumelen, Auray, Crach. Nous séjournâmes deux jours dans un village à une petite lieue d'Auray, sur la gauche de la route d'Auray à Locmariaquer ; ensuite, nous partîmes pour Kérentrech, passâmes le bras de mer d'Auray et fîmes nous embarquer à la côte de Crach.

Nous frêtâmes un bâtiment pour nous transporter tous à Guernesey, lieu indiqué par le gouvernement de sa Majesté britannique. Nous nous embarquâmes le 11 mai à 10 ou 11 heures du soir de l'année 1802 et fîmes route pour Guernesey : côte de Crach, Ste Hélène, Guérande, St Paul, Croisic, Passe Soyn, Belle-

Ile, Groix, Glénans, Ile aux moutons, Penmarch, Audierne, Sein, Les Moulins, Ouessant, Le Four, Le Château, Pomenac, Rochton, St Martin, Château Cornet, St Pierre port, et débarquâmes à Guernesey le 19 du même mois, après 8 ou 9 jours de passage, sur les rivages de la plus longue rue de l'île, nommée par les habitants de l'île : Glatigny.

Nous fîmes bien accueillis par les officiers du gouvernement, et même par tous les habitants. Au bout de 5 ou 6 semaines, nous reçûmes l'ordre de nous rembarquer pour Jersey où nous séjournâmes environ un mois. Lord Gardon, qui en était lieutenant-gouverneur, ne voulut pas nous y faire rester plus longtemps; nous reçûmes du prince de Bouillon des habillements militaires de soldats, d'étoffe rouge, pantalons bruns et gilets blancs, avec des parements et revers jaunes, boutons de composition, avec des devises "La foi et le Roi", et les couronnes britanniques pour armoiries. Nous eûmes en outre chacun une paire de bottes.

Nous reçûmes ordre de nous rembarquer dans le courant de la matinée du mois d'août, à bord du "Capitaine Nicolle", pour Southampton; nous y arrivâmes au bout de 5 jours de navigation; avant d'entrer en ville, on nous fit aller à la douane pour nous conformer à la loi du pays. Nous y fîmes inscrire nos noms et reçûmes des passeports sous les dénominations de gentlemen unknown (= messieurs inconnus); ensuite, M. le Comte de la Chaussée et M. Prigent nous firent préparer à dîner dans un hôtel à l'entrée de la ville. Notre dîner fini, on nous fit défilier par les faubourgs, 2 à 2, 4 à 4, pour Rumzey-Hants, petite ville distante de 7 miles de Southampton. Nous y avons demeuré l'espace de 10 à 20 mois, et au bout desquels, nous reçûmes de nouveau ordre par M. le Comte de Vossey, de la part de son Altesse Royale Monsieur, prince de l'auguste famille et très chrétienne de France pour retourner à Guernesey.

Nous y débarquâmes le quatrième jour du mois de juin de l'année 1804, jour de la naissance de sa Majesté britannique, dans la rade de St Pierre, capitale de l'île de Guernesey. Une partie de nos messieurs nous y avaient précédés. Nous y faisons encore notre résidence depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui 2 septembre de l'année 1811, époque à laquelle je rédigeai mon mémoire.

Lorsque nous vîmes en Angleterre, nous autres officiers du Morbihan, nous fûmes devancés par une partie des officiers royalistes des Côtes-du-Nord, et postérieurs par une autre partie des officiers royalistes du Finistère. Nous étant tous rencontrés, nous nous réunîmes ensemble pour ne faire qu'un seul et même corps, sous la direction et le commandement en chef du général Georges Cadoudal, nommé chef suprême par les princes de l'auguste famille des Bourbons.

Nos noms réunis ensemble étaient (comme il suit) :

N°	Noms et prénoms	Grade	Morts	Observations
1	Pierre Guillemot Valentin	adjudant général	mort	pris à Berluhern : en Plaudren et : guillotiné ou fu- : sillé à Vannes.
2	De Dar	id.		
3	St Hilaire	id.	mort	pris du côté de Re- : don et fusillé ou : guillotiné.
4	Jean-Marie Hermely	chef de légion		
5	Eveno Hector	id.	mort	mort de maladie à : Jersey.
6	Malabry Milloch	id.		
7	Le Thieïs	id.		

N°	Noms et prénoms	Grade	morts	Observations
8	Le Chevalier de Troussier	chef de légion		tué par accident à Guernesey
9	de Perraster	id.		
10	Félix Dujardin	id.		
11	Joseph Kerich	id.		
12	Louis-Bonaventure Carré	id.		
13	François-Louis Perial	id.		
14	Datry	chef de bataillon		pris, à Paris, on ne sait s'il est mort ou en vie
15	Bois Petit Jean	id.		
16	Ligueux Brise Carrière	id.		
17	Jacques Audran	id.		
18	Gambert	id.		
19	Michel	id.	mort	mort à Guernesey
20	Falher Le Goëble	id.		
21	Bachimont	id.		
22	Joseph Lainé	id.		
23	Kergarnec Pobequin	id.		
24	La Tréhonnais	id.		
25	Gérard Thomas	id.		
26	Le Guern	id.		
27	Le Mercier	id.	mort	mis à mort à Paris
28	Dagorne	id.		
29	Plogé Morvant Hervé	id.		
30	Joseph Le Gentil	capitaine		
31	René Verrin	id.		
32	Mathurin Audé	id.		
33	Joseph Brajeul	id.		
34	François Eon	id.		
35	Jean Le Mée	id.		
36	Noël Launay	id.		
37	Jean Brajeul	id.		
38	Pierre Mainguy	id.	mort	mort de maladie à Guernesey
39	Jean-Marie La Haye	id.		
40	Pierre Morvant	id.		
41	Joseph Picot	id.	mort	mis à mort à Paris
42	Joseph Phelypeaux	id.		
43	Laurent Vivier	id.		
44	Serjeant Julien Guillemot	id.		

N°	Noms et prénoms	Grade	Morts	Observations
45	Jean Malapert Grégoire Eveno.	capitaine		
46	Joschim Pierre Jean Cadoudal	id.	mort	mis à mort à Paris
47	Alexis François Martin	id.		
48	Charles de Pluvigher Le Millon	id.		
49	Alexis de Moréac Alexis Le Louer	id.		
50	Corriton dit Guillomart	id.		
51	Duval Julien Thomazic	id.		
52	Petit Jean Pierre	id.	mort	mort de maladie à Jersey
53	Jean de Crach	id.		
54	Charrier Jean-Louis Pourchasse	id.	mort	mis à mort à Paris
55	Le Crom Joseph Le Mers	id.	mort	mort de maladie à Jersey
56	Becouann	id.	mort	mort de maladie à Guernesey
57	Le Bris	id.	mort	qui s'est mis à mort lui-même à Guernesey.
58	Hubert Sans Souci	id.		
59	Gambay de Cambrai	id.	mort	mort de maladie à Jersey
60	Collonozett	id.		
61	Le Vellec	id.	mort	mort de maladie à Guernesey
62	Faliguand	id.	mort	mort de maladie à Guernesey
63	Guillemot	id.		
64	Donnant de la Ré	id.		

Total : 64 Grades : 3 adjudants, 10 chefs de légion, 16 morts
16 chefs de bataillon, 35 capitaines.

Notre nombre était de 64 personnes et nous reçûmes du gouvernement général et hospitalier de son Auguste Majesté britannique des traitements proportionnés aux grades : les adjudants généraux eurent 6 shillings par jour ou 7 livres 4 sols ; les chefs de légion : 4 shillings par jour ou 4 livres 16 sols ; les chefs de bataillon eurent 3 shillings par jour ou 3 livres 12 sols ; les capitaines eurent 2 shillings par jour ou 48 sols.

ETAT des officiers supérieurs et subalternes royalistes de l'adjudance de Vannes, mis à mort ou déportés par les républicains avant notre départ.

N°	Noms et prénoms	Lieux de naissance	Endroits où ils ont été pris	Lieux où ils ont été mis à mort	Grade	Observations
1	Pierre Alexis Gommez	Picardie	St Jean-Brevelay	fusillé à Pontivy	chef de légion	bon chrétien, très fidèle et fervent royaliste
2	Simon	id.	St Allouestre	fusillé à Vannes	courrier	même caractère.

N°	Noms et prénoms	lieux de naissance	endroits où ils ont été pris	lieux où ils ont été mis à mort	Grade	Observations
----	-----------------	--------------------	------------------------------	---------------------------------	-------	--------------

I ère Légion

3	Jacques Tual	Fleugriffet	Fleugriffet	Assassiné à Fleugriffet	capitaine	Assassiné
4	François Conan	Moréac	Moréac	fusillé à Moréac	capitaine	assas. Inhumainement
5	Joseph Jéhanno	id.	id.	en détent.	Lieutenant	bon chrétien, bon ami et fidèle camarade
6	Jean Le Crom	au Roch en Guénin	Guénin	fusillé à Baud	capitaine	très zélé et fervent catholique plein de dévouement pour la religion
7	Jean-Pierre Robic	Baud	Guénin	déporté à Oléron	sergent	
8	François Cobigo	Radenac	Radenac	déporté	capitaine	
9	Louis Kerhoh	Baud	Baud	amprisonné à Baud	id.	
10	Bertrand Le Corff	Dignan	Plaudren	Fusillé à Plaudren		
11	Louis Codbray	Vannes	Dignan	fusillé à Locminé		

Deuxième Légion

12	Julien Le Papillon	Plaudren	pris près de St Ily	fusillé à St Bily		
13	Joseph Kerfontaine	Sarzeau	Sarzeau	en détent.	capitaine	
14	Gaspard de Rochefort	Rochefort	Limerzel	fusillé à Sulniac	capit. de cavalerie	
15	Guillaume Grand Guillaume	Noyal	Noyal	en détent.	capitaine	
16	Augustin Gilet	Bourg-Paul Muzillac Kerberrec en Noyal	Bourg-Paul	en détent.		
17	Le Cordonnier		Noyal	en détent.		
18	Rélo	Caden	Caden	en détent.	chef de bataillon	
19	Paul Durnolle	Vannes	pris à A. ray	détenu et évadé	capitaine	
20	Joseph Guillanton	St Nolff	pris à St Avé	détenu et évadé	capitaine	
21	Jean Conan	St Nolff	pris à St Avé	détenu et évadé		
22	St Omer	Dinan	pris			
23	Fine aiguille	Tremorel	pris			
24	Le Gambade	Locoff	pris			
25	Chartier	Ménéac	pris			

N°	Noms et prénoms	Lieux de naissance	Endroits où ils ont été pris	Lieux où ils ont été mis à mort	Grade	Observations
Quatrième Légion						
27	François Le Pouille	Lanouée	pris	fusillé à Vannes	capit. de Lanouée	
28	Joseph Mart	Plumieux	pris dans l'Ornan	fusillé à Vannes	capit. de Plumieux	
29	Joseph Torcanet	Plumieux	pris dans Gomené	fusillé à St Brieuc en brave		très courageux et fervent royaliste
30	Joseph Brunel	La Prene-sage	pris dans Gomené	ayant dénoncé, fusillé après		mort en l'éche
31	St Yves	Bréhan	près de St Etienne	fusillé à St Brieuc	cavalier	très courageux et très brave royaliste
32	Yves Torcanet	Ménéac	pris dans Ménéac	tué dans Ménéac		id.
33	Joseph Le Grand		id.	id.		id.
34	Joseph Colardo	Merdignac	pris dans Gomené	fusillé à St Brieuc		id.
35	Jean Carro	Ploermel	pris dans Guilliers	assassiné sur la route de Ploermel	lieutenant du canton de St Méen	assassiné d'un acte de lâcheté
36	Jean Guillemot	Lanouée	emprisonné	embarqué pour St Domingue		courrier
37	Jean Charles	id.	id.	id.		
38	Jean Eon	id.	id.	id.		
39	Gilles Blanchard	Josselin	id.	id.	capit. de Lanouée	
40	Joseph Gambert	Josselin	pris	fusillé à Vannes	capit. de mort en Plémet	brave
41	Pierre Dreu	Tremorel	pris chez lui	emprisonné à St Brieuc	chef de canton	emprisonné
42	François Yomart	Merdignac	id.	embarqué pour St Domingue		id.
43	Pierre Communiez	Locoët	pris	emprisonné à St Brieuc	capit. de Locoët	id.
44	Antoine Fenel	Plumangat	pris chez lui	id.	lieuten. de divis.	id.
45	Pois Levé	Plumangat	id.	id.	capit. de Plumangat	id.

Total général : 45 - soit : 14 fusillés et 1 dénonciateur - 2 assassinés - 7 détenus - 5 embarqués pour St Domingue - 4 emprisonnés à St Brieuc - 3 évadés - 2 déportés - 2 tués - 5 fusillés dans leurs paroisses.

Élégie sur sort infortuné de sa Majesté très chrétienne Louis XVIII, roi de France et de Navarre et sur celui de ses loyaux, fidèles, bien catholiques, apostoliques, bien-aimés, ardents, dévoués et incompréhensibles bons sujets.

- En vers, avec annotation en marge, parmi lesquelles, à la page 62 : " Je prends pour "ulcérer", pour "moucher", et pour "vermine" toute la race corse sortie d'un repêton infâme qui déshonore la France par ses rócimentades, ainsi que les royaumes d'Europe, et qui s'attache ainsi aux parties boteux, dépravant la religion, les lois, les bonnes moeurs, avilissant toutes les croyances légitimes

et toutes les doctrines équitables".

Longues attaques contre les acquéreurs de biens nationaux -

A la fin : Alexis Le Louer, de Baud, diocèse de Vannes, en Bretagne 1811 à Guernesey.

Copie de l'état de service de M. Alexis Le Louer dans l'armée catholique et royale de Bretagne, depuis le mois de décembre 1794 jusqu'à l'année 1802, époque où il vint en Angleterre, par ordre du général Georges Cadoudal.

Alexis Le Louer, âgé de 33 ans, natif de Baud, évêché de Vannes, a servi dans l'armée catholique et royale de Bretagne depuis le mois de décembre 1794 jusqu'à l'année 1802, époque où il vint en Angleterre avec et sous le commandement de M. Guillemot Valentin, adjudant général, par ordre du général Georges Cadoudal.

Savoir :

Comme fourrier de la compagnie de Baud, et ensuite commissaire aux vivres de la Division de M. Jean Jan depuis 1794 jusqu'à 1795, et depuis 1795, il fut nommé sous-lieutenant de la Compagnie de Baud, commandée par Vincent Le Gourrière, surnommé : Vise-Droit, de Coat-Bourron en Baud, capitaine sous les ordres de M. Jean Jan, chef de division et M. Claude Le Gourrière, du château de Talhoët-Kerdrec, son lieutenant.

Les combats qu'il a essayés depuis la première guerre jusqu'à la première pacification sont ceux qui se sont donnés à St Jean-Grévelay, Bignan, et autres lieux, celui qui s'est donné à Kerdaniel sur la grande route de Pontivy à Baud, trois ou quatre à Quiberon ou à Pont d'Avoine, en débarquant sous les ordres de M. Jean Jan, commandant en chef de 3.200 hommes, M. L'Invincible et M. de Lantivy du Resto, en Naizin, qui remplaça son cousin blessé à Quiberon, commandant (lacune) Sainte-Anne d'Auray, sous les commandements des généraux Georges Cadoudal et Le Mercier, surnommée La Vendée.

Alexis Le Louer a servi dans la seconde guerre de l'armée catholique et royale de Bretagne.

Savoir :

Comme lieutenant de la compagnie des chasseurs du deuxième bataillon de la première légion de Vannes, il s'est trouvé seulement dans la deuxième guerre, à la grande bataille de Grand-Champ, sous les ordres des généraux Georges, La Vendée et Guillemot. Son capitaine ayant été fusillé par les républicains, M. Guillemot Valentin, adjudant général, le fit capitaine dans Guéhenno.

En marge, à gauche :

Armée catholique et royale de Bretagne
Sous le commandement du lieutenant général des armées du Roi de France,
M. Joseph, comte de Puisaye
Ière Guerre
Commandants des royalistes de Baud.

Messieurs,

Jean Jan, nommé en premier lieu chef de division ; M. Claude Le Gourrière, surnommé l'Invincible, lieutenant de canton en premier, en second lieu lieutenant de division.

Capitaines de la 1ère et de la 2ème compagnie :
Armel Le Roche, de St Corentin, capitaine ; lieutenant Joseph Guéguen, de Kerguen ; sous-lieutenant Ourman de Vannes ; nombre 32 ou 33.

2e compagnie :

Vincent Le Gourrière, surnommé Vise-Droit, de Coat-Bourron ; lieutenant Alexis Le Louer ; sous-lieutenant Vincent Guéguen, de Kernars ; nombre : 60.

2ème Guerre

Capitaine : Jean Le Crom, surnommé Bon-Ami, du Roch, en Guénin ;
Lieutenant : Alexis Le Louer, de Baud ;

Sous-lieutenant : Jean Guéguen de... en Remungol ;
Nombre de la compagnie : 105 hommes effectifs.

Copie de l'état de service prototypique d'Alexis Le Louer écrit et signé à Guernesey.

Etat
de service de M. Alexis Louis-Marie Le Louer dans l'armée catholique et royale de Bretagne depuis le mois d'avril 1795 jusqu'à 1802, époque où il vint en Angleterre par ordre du général Georges Cadoudal.

Alexis Louis-Marie LE LOUER, âgé de 25 ans, natif de Baud, évêché de Vannes, a servi dans l'armée catholique et royale depuis le mois d'avril 1795 jusqu'à 1802, époque où il vint en Angleterre avec et sous le commandement de M. Guillemot Valentin, adjudant général par ordre du général Georges Cadoudal.

Savoir :

Armée catholique et royale de Bretagne sous le commandement du général comte de Puisaye. 1^{ère} Guerre :

Comme fourrier de la compagnie de Baud et ensuite commissaire aux vivres de la division de M. Jean Jan, depuis 1795 jusqu'au commencement de 1796 où il fut nommé sous-lieutenant de la compagnie des grenadiers de Baud, commandée par M. Armel Le Roche, de St Corentin ; capitaine sous les ordres de M. Jean Jan, chef de division. Les combats qu'il a essayés dans la première guerre jusqu'à la pacification sont : celui qui s'est donné à Kerdaniel sur la grande route de Pontivy à Baud ; trois à Quiberon, un à Pont d'Avoine en débarquant, sous les ordres de M. Jean Jan, chef de division, commandant en chef, et de M. de Lantivy du Resto, commandant en second le combat de Kergroix en Remungol ; celui de Lanvaudan, celui de Locminé et celui de Plumergat près de Ste Anne d'Auray, sous le commandement du général Georges et du Général La Vendée.

Armée royale et catholique de Bretagne sous le commandement du général Georges Cadoudal. 2^{ème} Guerre :

Alexis Louis-Marie Le Louer a servi dans la seconde guerre de l'Armée Catholique et Royale de Bretagne. Savoir :

Comme lieutenant de la compagnie de chouans du 2^{ème} bataillon de la 1^{ère} légion de Vannes, sous le commandement de M. Guillemot Valentin : il s'est trouvé seulement dans la deuxième guerre à la bataille de Grand-Champ, sous les ordres du général Georges et du général La Vendée. Son capitaine ayant été fusillé par les républicains, M. Guillemot Valentin, adjudant général, le nomma capitaine. Fait à Guernesey, le 10 août 1804

Vu par nous commandement des officiers royalistes à Guernesey.

Signé sur l'original :
De Vossey.

A. L. M. Le Louer.

Vannes, 29 pluviôse An 10.

Le Préfet du Morbihan au Maire de la Commune d'Auray,

Citoyen,

Le gouvernement, toujours généreux et préférant à la nécessité de punir la possibilité de pardonner, vient d'admettre la soumission du nommé Alexis Le Louer, natif de Baud, qui a rendu ses armes et promis entre mes mains, de rester désormais fidèle aux lois de la République.

C'est pourquoi, je lui ai délivré, au nom du gouvernement, une lettre de sauve-garde, et lui ai permis de se retirer dans votre commune pour y ha-

biter jusqu'à nouvel ordre, sous votre protection et votre surveillance. Vous voudrez bien inscrire sur votre registre son nom, son signalement et le moment de son arrivée, le soumettre à une représentation journalière, surveiller sa conduite et ses liaisons et me prévenir de toutes les contraventions à cet ordre dont vous pourriez vous apercevoir. L'exactitude que vous mettrez dans cette surveillance, en prévenant de nouveaux désordres, ne pourra que vous attirer la reconnaissance de vos concitoyens et vous mériter les faveurs du gouvernement qui sait également récompenser et punir.

Je vous salue.

L'Adjudant Commandant
Jullien.

Liberté Sauve-Garde Egalité

Le Préfet du Morbihan place le nommé Alexis Le Louer, natif de Baud, sous la sauvegarde nationale, dans la commune d'Auray où il restera jusqu'à nouveaux ordres du gouvernement, il n'en pourra sortir sous aucun prétexte et se présentera chaque jour au maire pour constater ses résidences.

La gendarmerie et les troupes de ligne arrêteront et traduiront dans les prisons le porteur de la présente, s'il est trouvé hors de ladite commune. A Vannes, le 29 pluviôse an dix de la République.

L'Adjudant Commandant
Jullien.

Telles étaient conçues les deux pièces imprimées que je reçus dans l'ancien palais épiscopal de Vannes avant la Révolution, et nommé palais départemental depuis.

S'ils continuent à faire de pareilles formules, les honnêtes gens n'auront toujours qu'à gémir et à se plaindre. Le premier individu pourrait arrêter un voyageur sur de pareils principes. Mais je connaissais le nommé Jullien avant la Révolution ; je sais de quoi il était capable ou du... (lacune) j'ai cru le connaître sous le nom de Pigeon.

Copie of the certificate received by me, by the order and virtue of an act of the parliament of England.

County of Southton I therely certify that the bearer Allain de Moréac, Alexis Le Louer, has this day delivered to me, one of this Majesty's justices of the peace in and for the said county a declaration in writing, containing his name, profession and place of above, agreeably to the Direction of the act of Parliament, relating to aliens residing in Great Britain.

Given under my hand, at Runzey, in the said country, this 22 day of march 1803.

Signed by me in margin
Allain de Moréac
Alexis Le Louer

Signed
Peter Serle.

Copie du certificat du sieur Le Louer, officier royaliste

Nous soussigné, Alexandre-François-Marie Le Filleul, comte de la Chapelle, maréchal de Camps et Armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chargé par sa Majesté du dépôt des registres, mémoires et demandes de grâces militaires, examen, rapports des susdites demandes et expéditions des lettres de celles accordées par sa Majesté, etc...

Certifions dans les susdites qualités, et d'après les états de services qui nous ont été présentés, revêtus de la signature du sieur Alexis-Louis-

Marie LE LOUER, certifiés d'abord par les sieurs chevaliers de Troussier, Eveno, Penauster, Perial, Gambert et Le Goble, et particulièrement par le sieur Jean-François Le Paige de Bar, colonel d'infanterie, les plus anciens des chefs de l'armée royale de Bretagne aux ordres du général Georges Cadoudal, que ledit sieur Alexis-Louis-Marie LE LOUER, a été employé dans la dite armée, pendant les années 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800 et 1802, dans les différents grades de sergent-fourrier, sergent-major, sous-lieutenant de grenadiers et capitaine de chasseurs, auxquels il a été promu par le général Georges Cadoudal ou par ses délégués, sous son autorité.

Certifions en outre que, d'après le témoignage que rend le sieur Le Bar, de la manière dont cet officier a servi, il s'est toujours conduit en brave et fidèle serviteur du Roi et de sa cour, non seulement dans toutes les opérations de guerre qui ont été très fréquentes, mais encore dans les intervalles de paix pendant lesquels il s'est toujours tenu assidûment à son poste pour diriger ou maintenir l'opinion publique dans son canton où il était aussi exposé que s'il avait eu les armes à la main, vu l'activité avec laquelle tous les officiers de l'armée royale étaient poursuivis par les différents gouvernements qui ont successivement existé en France.

En foi de quoi, nous avons signé le présent de notre main et cacheté des armes du Roi, et avons gardé minute aux archives militaires de sa Majesté, pour y avoir recours en tant que besoin serait.

Fait et délivré à Londres, le douze novembre de l'an mil huit cent six.

Signé : Le Comte de la Chapelle.

J'ai reçu encore un autre certificat à Southampton de M. Smith, mais comme on me le demanda à Rumzey quelque temps après, je le délivrai au demandeur. Comme son contenu était tout en Anglais, je ne saurais maintenant m'en rappeler pour en donner la traduction exacte en Français.

M. Joseph-Louis NEVON, mon camarade d'école, partit quelque temps après pour St Domingue avec un régiment et M. Morincy, secrétaire de M. Le Goutz, partit pour la Martinique avec un autre régiment ; ils eurent tous les deux des grades et appointements. J'ai vu plusieurs lettres qu'ils ont écrites depuis au pays et dans lesquelles ils s'exprimaient avec sincérité de cœur et donnaient à connaître que leur régime de vivre n'était pas aussi doux que dans leur propre pays, que les climats étaient dissemblables et plus pénibles pour les travaux agricoles et plus nuisibles à leur santé.

Considérations nébuleuses :

Lettre à sa mère : (voir dossier des Archives - série E)

Reçu lettre du 25 mai (sans date)
A Guernesey depuis 10 ans.

" Je crois avoir logé dans l'Amirauté, au haut de la rue, au troisième étage donnant sur le jardin, dans une petite chambre du côté de Chivreuse, dans un lit sur lequel se trouvaient de petits blancs rideaux ; je me promenais dans le jardin le jour, et au brun de la nuit dedans la petite cour. Après, j'ai été à différentes autres maisons de la cité, notamment chez une dame normande qui demeure à l'écart de la Botanique grande. Après ça, j'ai été dans la maison du Haut-Paire, bâtie de pierre de taille, de fer balustrée ; je logeai dans une chambre première, à la troisième porte. Là, je travaillais et allais au marché de poisson, dans plusieurs autres maisons pareillement : à la Bertanserie, à la librairie, à une imprimerie et dans plusieurs champs, courtils, prés, prairies, aux Canichers, au Rohais, chez mes parents les Drualy, chez MM. Pichon (Lihon)?,

Le Ruoz, dans la rue de la Fontaine, à la Messagerie, à Glatigny, aux hôpitaux, couvents, églises et temples de l'île.

Je m'en fus par St Malo, Rouen, Caen, les campagnes de Normandie et de Bretagne, embarqué dans une chambre de bâtiment dans le bassin de la Chaussée Cornet avec des ecclésiastiques et des évêques...

A Southampton, 2 jours ou 3 jours au plus ; à Rumzey, près de 2 ans, ou plus, à Winchester, confirmé par l'évêque de Winchester.

Je fus me promener à Tetone, à Blach, Foreport, sur la route de Lywington, sur celle de Bristol...

Revenu dans l'île de Guernesey ; parti pour Jersey capitaine Nicol, capitaine Belin, à bord. Connaissance faite en Angleterre avec M. le prêtre Droggy (Dray), recteur de St Nicolas de Coutances, M. Cassagne, curé du Guilain, idem, Coguer Duval, prêtre, Alexandre, Idem, Langrun, Langlois, Le Tellier, Dusy d'Angloise, miss. Da... à Guernesey, Eerverno, St Gilles, Meit..., La Fouer... Massier, Grot, Prialx, à Jersey, une vingtaine.

Armel Le Roho, de St Corentin Baud, dit Sans-Peur.	Plaisant Dourbon	M. d'Allègre M. de St Romain La Bastière ? Béac ?
Les Guéguen, de Kernars, Baud	Fripot César	Le Chevalier de Rostrenen Yves Le Roy, armurier Royal-Louis Jutard
M. Drossard de Baud.	Chevalier de St Georges	Le Yeric, commissaire du Roi Le Cavalier, de Meslan Du Parc, de Meslan M. Lebelec
Ch. de Bossut de Baud	Guillemot	Bellec, capitaine de M... Alexandre De Cornez
Lantivy	Le Thiais	Jacques, de Leniston, capitaine de Quistin Chevalier de Sauf-Plane La Tour-Naubourg La Tour d'Auvergne
Jean Jan, jeune écolier en 1794, fils d'un des plus riches propriétaires de Baud	Caris Le Mercier Yves, de Grand-Champ	Mercadier Verrette Robic Raoul, chef de canton Julien Jan Le Molgo Alexandre, chef de bataillon
Joseph-Louis Nevon	Du Chelay	Jean Le Crom, dit Don-Ami, de Guémin, capitaine Mathurin Jan, dit Sauvé Pobeguin, dit franc-cœur.
Legal	De Roquefeuille	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Kerriec	La Houssaye	
Abbé Le Mercier de Grand-Champ	Bertrand émigré	
Pouliquen	De Varneuille ou Vertuille	
Abbé Caris	Donfils de St Loup	
Silz (La Haye de)	Marquis du Lascouet ou Kerguissou ?	
De Lantivy de Kervens, en Languidic	Courageux (Ca) commandant les déserteurs	
Jean Le Priol	M. de Keraly, l'exterminateur	
Paige soldat au 67e Rég. de ligne dit Languedoc, capitaine Emenier	Le Louer : Tape-à-mort	
Claude Le Gourrierec, dit l'Invincible	Launay, émigré, peut être Kerguézec	
Armel Le Roho de St Corentin en Baud, riche propriétaire	Vincent Le Neillon	
Vise-Droit	De Lantivy du Resto, après Quiberon, tué à Pont-Aven	

